

PRIX DU NUMÉRO

France . . 1 fr. 60

Etranger . 2 fr. —

28 MAI 1921

N° 3310

65^e Année

LE



MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



ABONNEMENTS

Un an : 72 fr.

FRANCE

6 mois : 37 fr.

3 mois : 19 fr.

Un an : 92 fr.

ETRANGER

6 mois : 47 fr.

3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

13, Quai Voltaire, 13

PARIS (7^e Arr^t)

TÉLÉPHONE N° :
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

CHÈQUES POSTAUX :
Paris - Compte N° 5909.

fol P.9

MOTO-NAPHTA

PREMIÈRE
ESSENCE
DU MONDE



BORDEAUX - MARSEILLE Apprenez rapidement chez vous la STENO-DACTYLO
Demandez le Programme gratuit
du Etab' JAMET-BUFFEREAU 29, Rue Rival PARIS
ALTON - NANCY - LILLE - BRUXELLES

Dans tous les Cafés, demandez un

LILLET

QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES
· 10 Grands Prix · · LILLET Frères, PODENSAC (Gironde) ·

CIVIL AND
MILITARY TAILORS

KRIEGCK & C°
23, RUE ROYALE

AMERICAN, ENGLISH
AND FRENCH UNIFORMS

Arthritiques

VITTEL GRANDE SOURCE

Dans toutes Pharmacies et Maisons d'Alimentation

et 24, rue du 4-Septembre. Paris

PORTE-BOUTEILLES
EN FER
BARBOU
ARTICLES DE CAVE

BARBOU Fil's
52, Rue Montmartre. — PARIS
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE, 1921

LES PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES
CRISTALLOS
Révélateur CRISTALLOS
Fixoviseur CRISTALLOS
Renforçateur CRISTALLOS
etc. etc.

EN VENTE PARTOUT
Fournitures photographiques diverses - Bazaars
Échantillon franco contre 15 francs en timbre
GROS: 67 Boulevard Beaumarchais. PARIS

CORNICHONS
Onions "NACRE"
"GREY-POUPON"
au Vinaigre
de BOURGOGNE

HISPANO
DELAGE
BONDIS &
RENAULT
CHENARD
45^e Avenue de la Grande-Armée, PARIS
VENTE - LOCATION - GARAGE

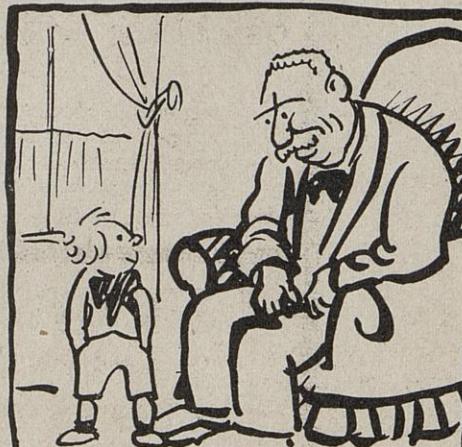
LA REVUE COMIQUE PAR GEORGES PAYVIS



Logique : Le docteur lui a dit que s'il continuait à boire il mourrait ; alors il a préféré se tuer que de ne plus boire !



— Cet été ma femme et moi nous ferons le tour du monde.
— Fichtre
— Oui, à une terrasse de cafe sur les boulevards !



— Moi, si j'étais à la campagne, je n'aurais que des poules noires.
— Pourquoi donc ?
— Tiens ! pour avoir des œufs en chocolat !

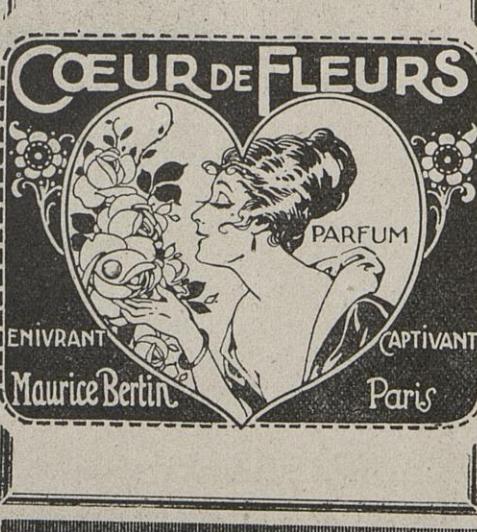


— Tenez c'est mon fils qui a posé pour ce tableau.
— Je me disais aussi qu'il y avait comme un air de famille !

VIN GÉNÉREUX
TRÈS RICHE
EN QUINQUINA

BYRRH

SE CONSOMME
EN FAMILLE
COMME AU CAFÉ



Laxatif
dépuratif

GRAINS
DE
•VALS•

à base d'Extraits de plantes

un seul grain avant ou au début
donne un résultat le lendemain matin

Chasse la bile
Purifie le sang

Evacue l'Intestin
Nettoie l'Estomac

TOUTES BONNES PHARMACIES

Tous les coiffeurs vont s'arracher les cheveux,
car vous nouez



COUPER VOUS MEME CHEVEUX

et ceux de vos Enfants
à la longueur désirée, aussi bien que tout coiffeur, avec cette
merveilleuse et curieuse invention.

LE COUPE-CHEVEUX AMERICAIN

Breveté S. G. D. G., s'ajoute comme un
rasoir. Durc Indénimé. Rembourse son
prix d'achat la première fois qu'on s'en
sert; C'EST AUSSI UN RASOIR.

Prix: 7 fr. 75 contre mandat; 8 fr. 75 contre remboursement.
Lames de rechange : les 6, 8 fr. 50; les 12, 10 francs.

Envir à J. BACONNIER
VALENCE-LE-RHÔNE (Drôme)

NOTICE GRATIS

PASSEZ**L'ÉTÉ EN SUISSE****le paradis des sports d'été dans l'air fortifiant des montagnes**

Pour tous renseignements concernant les chemins de fer, les excursions, les stations d'été, les curiosités des villes, les bains et sanatoria, les sports et divertissements, les écoles publiques et privées, les curiosités artistiques etc., s'adresser à

L'OFFICE SUISSE DU TOURISME, ZURICH, Lowenstrasse, 55,
sa SUCCURSALE à LAUSANNE, Place Saint-François, 6,
l'AGENCE OFFICIELLE des CHEMINS de FER FÉDÉRAUX, PARIS, 20, rue Lafayette,
l'AGENCE de l'OFFICE SUISSE DU TOURISME, MARSEILLE, 115, rue de l'Évêché,

et aux agences de voyage : Thos. Cook & Son dans tous les pays ; American Express-Company dans tous les pays ; "Daily Mail", Travel Department, Paris ; Frank Tourist Office, Paris ; Raymond & Whitcomb C°, Paris.

INTERLAKENOberland bernois
Saison Avril-Octobre

Station climatérique de grande réputation.
 Villégiature incomparable, promenades en forêts.
 Église catholique. Tous les sports. Magnifique Casino.
 Nouvel établissement de bains. Le point de départ convenant le mieux pour toutes les excursions dans l'Oberland bernois.

Prospectus par Bureau de Renseignements : Interlaken.

GSTAAD et Saanenmöser

1100 — 1300 m.

Chemin de fer Interlaken-Montreux.
 Station d'été et d'hiver de réputation mondiale.
 Prospectus par le Bureau de Renseignements : Gstaad.

KANDERSTEG

1200 m.

Station d'été et d'hiver.
 Ligne électrique internationale.
 Berne-Loetschberg-Simplon.

LAC de THOUANE

Oberland bernois

STATIONS AU BORD DU LAC : Thoune avec Kursaal, Hilterfingen, Oberhofen, Gunten, Merligen, Spiez et Hondrich. — Leissigen.
 STATIONS D'ALTITUDE : Sigriswil 800 m., Goldiwil 1.000 m., Staffelalp 1.000 m., St-Beatenberg 1.150 m. Gurnigelbad 1.155 m.
 120 Hôtels et Pensions. Bains. Sports d'été de tous genres. Bateaux et nombreux chemins de fer de montagne. Bureau officiel de renseignements : Thoune.

LUGANO

Séjour idéal pendant toute l'année. Record des heures de soleil en Suisse.
 Théâtre, Kursaal. Hôtels confortables, 4.500 lits.

Prix de pension des Hôtels Suisses en **argent français**

Luxe : à partir de 50 francs. — 1^{er} ordre : à partir de 40 francs.
 2^e ordre : à partir de 30 francs.

De Martigny à Chamonix

sur la ligne internationale du Simplon au Mont-Blanc et chemin de fer électrique hardi et pittoresque.

ZERMATT 1620 m.

Station climatérique et centre d'alpinisme au pied du Mont-Cervin (4505 m.) et du Mont Rose (4638 m.). — Chemins de fer Viège-Zermatt et Zermatt-Gornergrat (3136 m.)

MONT PÉLERIN

Suisse française 900 m.

Gare Vevey, ligne Paris-Milan.
 Villégiature idéale en toute saison. Hôtels modernes et Etablissement médical. Facilité d'accès ; funiculaire 20 minutes. Réunissant avantages montagne, plaine, lac.
 Brochure illustrée Bureau renseignements : Mont Pélerin

LUCERNE

Métropole des Étrangers.

Centre d'excursions par bateaux et chemins de fer de montagne
 Casino — Golf — Courses — Régates — Achats

ENGELBERG près Lucerne.

Station de cure d'air de premier ordre. Promenade à plat dans les forêts. Tennis. Gras Hockey. Tours de montagne. — Bureau officiel de renseignements.

GRISONS

STATIONS D'ALTITUDE D'ÉTÉ

1800 m.	ST-MORITZ SPA	6000 lits
Le Karlsbad suisse	Eaux carboniques ferrugineuses renommées.	
1800 m.	DAVOS	1500 - 1800 m.
	TARASP-VULPERA	1250 m. 2200 lits
	PONTRESINA	2100 lit
Station climatérique 1800 m.	AROSA	2000 lits
1100 m.	FLIMS-WALDHAUS	Place de Sports 1100 lits
	KLOSTERS	1720 m. CELERINA 350 lits
		Le centre de la Haute Engadine.
1000 m.	ANDEER-LES-BAINS	1000 m
	PASSUG-LES-BAINS	830 m
A proximité de l'Engadine	BERGUN	et Preda et Latsch

ZURICH

Séjour préféré.

Excursions — Achats — Études

Juin-Juillet : **Festival international**
 ("Parsifal" etc. et grands concerts d'orchestre)

Voitures et Wagons-lits directs de Paris.

Rheinfelden Bains salins.

Bains salins carbo-gazeux. Cure de Nauheim.
 Prospectus par le Bureau de renseignements.

LOUVRE

PARIS

MARDI 31 MAI

PARIS

TOILETTES DE CAMPAGNE

ET DE BAINS DE MER

Journée des Tissus Légers**BAISSE DE PRIX**

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

AMBRELIAPUISANT ET TENACE
ECH. GRANT - PARIS**La Française-Diamant**

a remporté toutes les grandes épreuves sur route et sur piste

Faites choix d'une bicyclette
 La **FRANÇAISE-DIAMANT**

9, Rue Descombes. — PARIS-17^e

*Confirmant sa victoire
au GRAND PRIX DU MANS*

MARC, 1^{er}
sur Motocyclette

THOMANN

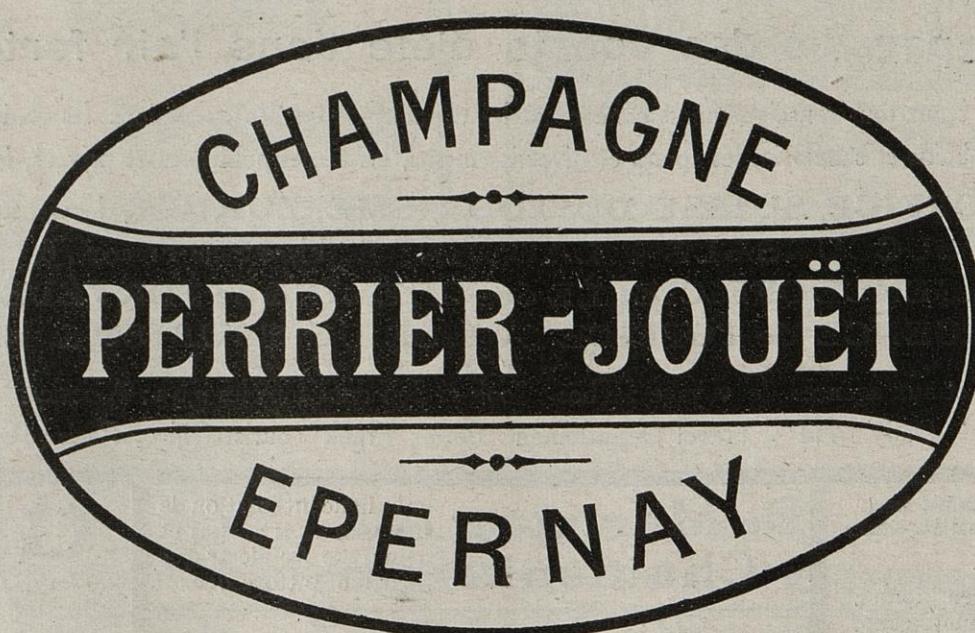
Pneus DUNLOP

Triomphe à la
**COURSE DE COTE
D'ARGENTEUIL**

(Catégorie 250 cm.c.), 1 m. 52 s. 2/5



MOTOCYCLISTES, demandez
le Catalogue des
CYCLES et MOTOS THOMANN
88, Avenue Félix-Faure
à NANTERRE



AGENTS PRINCIPAUX EN FRANCE :

PARIS : COUDERC et DUNKEL, 5, rue Meyerbeer. | LYON : F. MOREL, 11, rue Grôlée.
SUD-OUEST : BARTON et GUESTIER, 35, Pavé des Chartreux. Bordeaux.
CÔTE D'AZUR : A. BALIN. Les Terrasses Saint-Antoine. Chemin du Petit-Jas Cannes
LILLE : D. CORDONNIER, 13, rue Fabricy. | MARSEILLE : VERLOCHÈRE, 17, rue Fortune

JUCUNDUM



BATON
A RASER "565" DE L'OR

MAURICE BERTIN
PARIS



Korta

KUMMEL DE LUXE

Monopole :
PERNOD PÈRE & FILS
AVIGNON

L'ANIS PERNOD

la plus fine des liqueurs anisées

LE MARABOUT

le plus suave des apéritifs amers

LE RIVOLI

le plus aromatisé des vermouths

sont les spécialités de

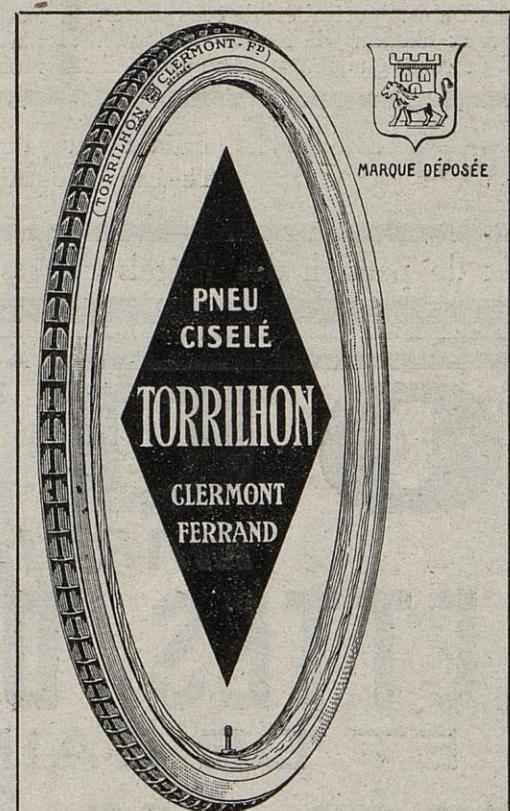
PERNOD Père & Fils, AVIGNON

Succursales à PARIS, CHARENTON,
LYON et MARSEILLE

**LE MEILLEUR
PNEUMATIQUE VELO**

SOUPLE, LÉGER, RÉSISTANT, DURABLE

**T
O
R
R
I
L
H
O
N**



MARQUE DÉPOSÉE

**T
O
R
R
I
L
H
O
N**

**GRANDE MARQUE FRANÇAISE
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS**



Le voici...

parfaitement au point,
prêt à être livré!!!

Après deux Années d'Etudes
serrées dans les Premiers Labora-
toires du Monde,

la SOCIÉTÉ du

Carburateur ZÉNITH

présente à la Clientèle des Automobilistes

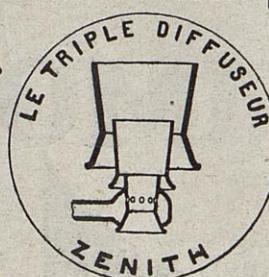
le nouveau ZÉNITH à triple diffuseur
(Modèle T. D. 1921)

La notice envoyée franco sur demande, vous dira
pourquoi le T. D. 1921 est le plus économique des
Carburateurs, sans préjudice des autres qualités
bien connues que le ZÉNITH donne aux voitures.

Société du Carburateur ZÉNITH

51, Chemin Feuillet, LYON — 15, Rue du Débarcadère, PARIS

USINES ET SUCCURSALES:
PARIS - LYON - LONDRES - MILAN - TURIN - BRUXELLES
GENÈVE - DÉTROIT (Mich.) - CHICAGO - NEW-YORK



AUTOMOBILES



LYON

274, Grande-Rue de Monplaisir

Téléphone : Vaudrey 4-15
Vaudrey 12-74

Confortable, Élégante, Rapide

Sa VOITURE Type II A

Son CAMION 4 Tonnes Type 400

Robuste, Pratique, Économique

Catalogues sur demande.

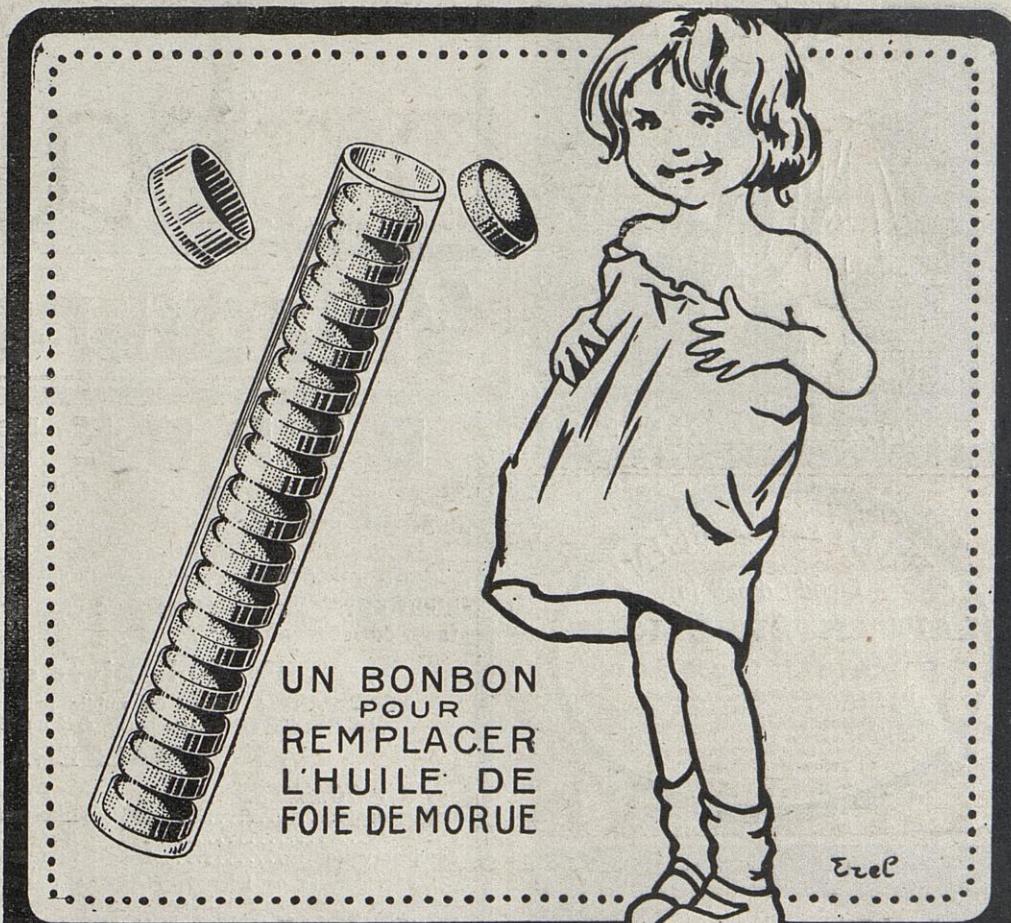
Succursale à PARIS, 142, Avenue Malakoff

"Bobby"
LA PLUS AMUSANTE DES MASCOTTES

Sa tête mobile en tous sens permet de lui faire prendre les expressions les plus cocasses.

Accessoires d'Automobiles
"KIRBY SMITH"
en vente dans toutes les bonnes maisons d'Automobiles et chez :

KIRBY, BEARD & CO LTD
(MAISON FONDÉE EN 1743)
5, RUE AUBER, PARIS



ASCOLÉINE RIVIER

SANS GOÛT DÉSAGRÉABLE
EST TOUJOURS ACCEPTÉE,
SURTOUT SOUS LA FORME "COMPRIMÉS"

TOUTES PHARMACIES OU A DEFAUT CHEZ M^{me} HENRI RIVIER PH^{me} 26 28 RUE S^e CLAUDE, PARIS

COGNAC OTARD

OTARD-DUPUY & C°

Etablis depuis 1795
dans le Château de Cognac
Berceau du Roi François I^e

OBÉSITÉ LIN-TARIN CONSTIPATION

Les Meilleurs ÉPILATOIRES :
EAU ÉPILIA (très active). 7'60
CRÈME ÉPILIA ROSÉE.. 6'60
POUDRE ÉPILIA ROSÉE 6'60
Pour épidermes délicats. Détruisent radical.
POILS et DUVETS du visage et du corps.
Rendent la peau blanche et veloutée.
Franco (mandat ou timbres).—Envoi discret.
R. POITEVIN, 2, Pl. du Théâtre Français, PARIS.

LIQUEUR COINTREAU TRIPLE-SEC ANGERS



DEMANDEZ : UN COINTREAU

PURETÉ DU TEINT
Etendu d'eau le
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
ou Lait Candès
Dépuratif, Tonique, Détersif, dissipe
Hâle, Rougeurs, Rides précoce, Rugosités,
Boutons, Efflorescences, etc., conserve la peau
du visage claire et unie. — A l'état pur,
il enlève, sur le sait, Masque et
Taches de rousseur.
Il date de 1849
B. S. Denis, 46
GANDÈS, Paris.

THÉ
DE
L'ÉLÉPHANT

P. L. DIGONNET & C° Importateurs
29, Rue Curial, MARSEILLE

Le plus puissant Antiseptique — Non Toxique

ANIODOL

Prévient et Guérit toutes les Maladies Infectieuses et Contagieuses

ANIODOL EXTERNE

PLAIES de toutes natures, Coupures, Brûlures, Piqûres ; Maladies des YEUX : Ophthalmites, Conjunctivites, Orgelet ; PEAU : Herpès, Eczéma, Furoncles, Ulcères, etc.

INDISPENSABLE dans la TOILETTE INTIME

Supprime tous Malaises périodiques, prévient et guérit les Maladies de la Femme : Suites de Couches, Pertes, Mètrites, Salpingites, Fibromes, Cancers, etc.

DÉSODORISANT MERVEILLEUX

DOSES 1 à 2 cuillerées à soupe dans un litre d'eau, pour tous usages externes.

A l'intérieur : 50 à 100 gout. d'Aniodol interne dans une tasse de tisane après les repas.

PRIX : 6 francs LE FLACON DANS TOUTES PHARMACIES.

Renseignez et Brochures : Sté de l'ANIODOL, 40, Rue Condorcet, PARIS.

ANIODOL INTERNE

Désinfectant le plus puissant

1^o du TUBE GASTRO-INTESTINAL : Entérites, Choléra infantile, Diarrhées simple et tuberculeuse, Dysenterie, Fièvre typhoïde et toutes maladies infectieuses.

2^o des VOIES RESPIRATOIRES : Grippe, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Angines, Trachéite, etc.



Machines à coudre SINGER



MACHINE À ÉCRIRE FRANÇAISE

VIROTyp

MODÈLE DE BUREAU ... 210 fr.
MODÈLE DE POCHE depuis 75 fr.

Écriture garantie aussi nette que celle des grandes machines.

Avec la Virotyp on peut obtenir plusieurs copies au carbone, se servir du copie de lettres et du duplicateur.

NOTICE FRANCO, 30, Rue Richelieu, PARIS



POUDRE DE RIZ

AMBRE ROYAL

La plus Parfaite des Poudres

VIOLET, PARFUMEUR, PARIS



TRACTEURS AGRICOLES

de tous types et de toutes puissances
et toutes MACHINES AGRICOLES

IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

ETABLISSEMENTS AGRICULTURAL
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre

Catalogue gratuit



ERNEST COTY

EN VENTE PARTOUT

GROS : 8^{me} Rue Martel, PARIS.



SOTERKENOS

NETTOYAGE
PAR LE
VIDE
Tél.
Louvre
18-12

PARIS

Installations fixes. — Machines mobiles
Appareils domestiques

Service à domicile : Paris et Banlieue

Villacabras

La REINE des Eaux Purgatives
PARCE QUE NATURELLE

BURBERRYS

8 et 10, Boulevard Malesherbes PARIS (8^e)

POUR RENDRE évidente et publique leur croyance en l'amélioration du FRANC.

POUR PRÉCÉDER les événements au lieu de les suivre.

BURBERRYS ont décidé de réviser leurs prix en calculant le taux du change à

Fr. 40 la Livre sterling

RÉPONDANT à l'appel du public pour les PRIX RÉDUITS, BURBERRYS ont, en outre, créé une SÉRIE RÉCLAME

« MALZERA »

Pour HOMMES

Imperméable.....	195	Imperméable.....	225
Pardessus.....	275	Manteau.....	295
Complet veston.....	350	Costume.....	395

Les vêtements de la série MALZERA sont coupés dans d'excellents tissus de provenance britannique : ils représentent la contribution de BURBERRYS à la solution de la crise commerciale, et l'acheteur averti profitera certainement de cette occasion exceptionnelle.

Catalogues et Echantillons franco sur demande

(Préciser série Malzera si désirée.)

REINE DES CRÈMES

EN VENTE PARTOUT

Merveilleuse Crème de Beauté
INALTERABLE · PARFUM SUAVE

de J. LESQUENDIEU - PARIS

LE MONDE ILLUSTRÉ

N° 3310. — 65^e Année.

SAMEDI 28 MAI 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



LA FRANCE ET LA BELGIQUE PRIENT POUR LEURS MORTS

Dans le cadre impressionnant de l'église Saint-Waast, dont les voûtes ébréchées et les murs mitraillés laissent apercevoir le ciel bleu, M. Loucheur, les maréchaux Foch et Franchet d'Esperey, le général Lacapelle, le Gouverneur de la Flandre occidentale, les généraux belges Jacques, Gillain, Maglinse, M. Devage et le baron Ruzette, ministres du Commerce et de l'Agriculture de Belgique, assistent à la messe solennelle,

LA VIE FRANÇAISE

Huit jours en Hollande

Par Henry BORDEAUX

De l'Académie Française.

Vendredi 22 avril (Suite). — Départ en hâte pour Rotterdam où je dois prendre la parole ce soir. Le temps nuageux s'est dégagé et me permet en deux heures de visiter la ville et le port, mais le port est partout dans la ville. On sort d'un bassin pour en trouver un autre. La Meuse large et belle comme un fleuve, comme le Rhin escamoté dont elle a pris la place, coule à pleins bords portant des bâtiments de tout tonnage, depuis le *Rotterdam*, magnifique vaisseau blanc prêt à appareiller pour l'Amérique, jusqu'aux jolis yachts de plaisance. Rotterdam n'a pas cessé, ne cesse pas de croître et de s'embellir. De nouveaux quartiers s'ouvrent, beaux quartiers avec des villas neuves, des parterres de fleurs, de petits lacs aménagés. Cependant une certaine inquiétude règne à Rotterdam.

— Nous tenons bien les robinets, m'expliquent-on, sous une forme pittoresque, mais si les conduites sont coupées?

Les conduites, ce sont le Rhin et la Meuse, le Rhin que l'on veut canaliser à Strasbourg, la Meuse que l'on veut canaliser en Belgique.

Rotterdam trafique beaucoup avec l'Allemagne. Rotterdam a besoin de la paix, de la reprise des relations économiques pour son développement et sa prospérité. Et cependant Rotterdam, pendant la guerre, n'a pas cessé de s'intéresser aux alliés. Le cœur et l'intérêt se disputent Rotterdam. J'ai ce soir à ma Conférence 500 personnes venues pour témoigner à la France leur amitié.

**

Samedi 23 avril. — Départ pour Amsterdam après une dernière et brève visite au Mauritz-huis et au Vivier. Entre Leyde et Harlem, la voie ferrée traverse des champs de tulipes. C'est la fin de la floraison, mais la terre en est encore toute enflammée : à perte de vue ce sont des rectangles de toutes couleurs, rouge, rose, vieux rose, jaune d'or, jaune pâle. Les rouges sont les plus éclatants, ils font d'immenses taches de feu. Et au bout de l'horizon plat, des clochers pointus parmi des massifs d'arbres apparaissent dans l'air humide comme des mirages.

Je reconnaissais avec un grand contentement Amsterdam installé au bord de l'Y en forme de demi-lune, avec ses canaux concentriques coupés par l'Amstel. C'est, de toute la Hollande, la ville la plus originale en même temps que la plus commerçante. A peine ai-je eu le temps de reprendre contact avec elle : dans une vaste et élégante salle de concert, dont la scène, jonchée de fleurs, est pareille à une serre, je dois prendre la parole à 3 heures. Je n'ai jamais parlé dans un plus beau cadre : je dois avoir l'air d'un botaniste ou d'un jardinier.

L'Alliance française d'Amsterdam centralise l'action des Comités hollandais. Elle a pour Président M. C. Th. Van der Schalk, et pour secrétaire général, M. de Vries Feyens, tous deux ardemment dévoués et pénétrés de notre culture latine. Mais n'est-ce pas ici le lieu de rappeler en quelques mots toutes les œuvres qui, pendant la guerre, ont été créées en Hollande pour venir en aide à la France? Ces œuvres étaient l'expression d'une sympathie profonde, intime. Elles correspondaient à un sentiment d'amitié que nous devons évoquer avec émotion. En voici donc l'énumération :

1^o Hopital Néerlandais, fondé en août 1915

et installé au Pré Catelan. (Président du Comité, M. le Professeur Hector Treub (+); Secrétaire, M. J. J. Blüssé (Amsterdam); Trésorier, M. Pierson (La Haye). Le personnel était tout entier hollandais. Sa relève était difficile et même périlleuse. Elle ne pouvait se faire que par mer et il fallait éviter les sous-marins et les mines. Sait-on que la Hollande perdit près de 1.500 marins ou pêcheurs pendant la guerre et par là même fut plusieurs fois tentée d'entrer dans la lutte? Mais sa neutralité même, si péniblement gardée, nous fut peut-être plus utile que son concours armé;

2^o Œuvre Internationale pour prisonniers de guerre et internés (section française). — Le Comité d'Amsterdam fut fondé en octobre 1915. Président : M. J. B. A. Jonckheer; Secrétaire : M. W. C. Th. Van der Schalk; Trésorier : M. A. P. Fortanier. Ce Comité a fonctionné jusqu'au mois de septembre 1918, sans aucune subvention, a envoyé plus de 40.000 paquets de vivres aux prisonniers français. Une section française a été formée à La Haye (dont la baronne Tack Van Amerongen a été la Présidente dévouée) et s'est montrée pareillement secourable. Il convient de rappeler ici l'accueil et les soins de toute nature donnés à nos évadés — et ils furent nombreux — quand ils parvenaient à franchir les postes-frontières et les fils de fer électrisés : ils étaient reçus fraternellement et toutes facilités leur étaient données pour rentrer en France. Aucun d'eux n'a oublié son arrivée et son séjour en Hollande ;

3^o Œuvre d'hospitalisation des enfants français fondée en août 1916. Président : M. Paul Voûte (officier de la Légion d'Honneur); Secrétaires : M. A. C. Vaillant et M. Van der Schalk travaillant avec la légation de France. Ce Comité a fonctionné jusqu'au 15 février 1919. Plus de 1.200 petits français des régions occupées par l'ennemi ont été recueillis, réconfortés et plus tard rapatriés ;

4^o Œuvre du retour au foyer fondée en 1919. Président : M. Joost Van Vollenhoven. Membres : MM. J. J. Blüssé, J. Funke, W. C. Th. Van der Schalk. A envoyé et envoie des mobiliers complets aux habitants des régions dévastées par l'ennemi ;

5^o Union des Colonies étrangères en France (Comité des Pays-Bas). Fondée en octobre 1916. Président : M. E. S. Labouchère; Secrétaire : M. Van der Schalk; Trésorier : M. E. Asscher. A envoyé près de 300.000 francs aux mutilés de guerre.

Mais il faudrait ajouter bien d'autres œuvres : celle des secours aux réfugiés des régions occupées ; celle du monument de Verdun ; celle de la Cité hollandaise de Lens ; le Comité protestant d'entraide pour les régions envahies. Et même le prêt actuel si confiant et généreux, des tableaux qui figurent aujourd'hui à l'Exposition des peintures hollandaises, à la salle du Jeu de Paume, organisée avec tant de goût par M. le Ministre de Hollande à Paris au profit de nos départements saccagés, est encore une preuve d'amitié. Pendant la guerre de nombreuses fêtes de charité furent organisées pour les Alliés ; une seule fois la Société germanophile osa en afficher une et choisit l'infortune la plus sensible, celle des soldats allemands aveugles. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier en France lorsqu'il est question de la Hollande.

— Vous ne venez pas assez nous rendre visite, nous reprochent nos amis des Pays-Bas. Vous n'avez pas assez depuis votre victoire une attitude de vainqueur. On ne voit pas vos commis-voyageurs, vos commerçants. Ils n'ont donc rien à nous offrir? Ne participeront-ils pas, d'une façon importante, à la Foire d'Utrecht qui s'ouvrira à la fin du mois de septembre prochain? L'an dernier votre lenteur à produire nous a tournés vers d'autres marchés, mais nous sommes prêts à vous revenir si vous nous montrez moins rares et moins hésitants. Vos libraires, par exemple,

sont pusillanimés. Tandis que les éditeurs allemands nous envoient d'office et à découvert toutes leurs nouveautés, acceptant de reprendre ce que nous ne voulons pas garder, les Français nous adressent seulement les ouvrages que nous avons demandés et payés d'avance. Il y a là un contraste affligeant. Votre Maison du Livre paraît destinée à pallier à ces mauvaises méthodes. Mais ne vous étonnez pas si vous rencontrerez dans nos librairies tant de livres allemands et si peu de livres français. Votre propagande ne nous aide pas suffisamment. Elle ne s'oriente pas toujours dans le sens qui conviendrait. Les ouvrages qu'elle préconise ne sont pas toujours ceux qui serviraient le plus efficacement à la cause française. Or, la langue et la littérature préparent les voies aux ententes industrielles et commerciales. Heureusement votre ministre, M. Charles Benoist, est homme à le comprendre et à le faire comprendre.

Il y a aussi un autre son de cloche que je me reprocherais de ne pas faire entendre. Il arrive qu'on représente la France comme une nation impérialiste qui, par ses revendications excessives, retarde la paix du monde et veut la ruine économique de l'Allemagne. Or, toute une partie de la Hollande, et notamment Rotterdam, a besoin du trafic allemand, du développement allemand, et le souhaite. Comme il est aisément de répondre à de si injustes reproches! Mais l'aristocratie a sauvé le sol allemand qui n'a jamais souffert ; mais les usines, les campagnes, les villes et les villages allemands sont intacts, tandis que nous avons supporté tout le poids de la guerre, ses bouleversements et ses ruines ; mais l'Allemagne s'est engagée à Versailles à réparer le mal qu'elle a commis ; mais elle paraît faire encore du traité de Versailles un chiffon de papier ; mais c'est elle et elle seule qui trouble la paix et la rend impossible : du jour où elle exécutera loyalement ses engagements, du jour où elle apparaîtra aux yeux de tous comme une nation loyale, probe — comme un honnête homme enfin, — alors la vie reprendra, et la confiance, et ce sera vraiment la paix. Les Alliés lui ont accordé délai sur délai, diminution sur diminution, elle en a voulu abuser. Elle continue de ne croire qu'à la force : alors, il faut bien la lui montrer...

Promenade le long de l'Amstel que sillonnent sans cesse les bateaux, les barques, les remorqueurs, les chalands. Ce soir, grand dîner à l'Hôtel Amstel en l'honneur de l'Alliance française. Le surtout est une magnifique jardinière d'argent où s'épanouissent des gerbes multicolores de tulipes. Les menus sont tous ornés d'une vignette différente représentant quelque tableau des maîtres hollandais et voici la carte qui donnera quelque idée de la table hollandaise :

Délices à la Russe
Petite Marmite
Crème Duchesse
Saumon du Rhin, Sauce Mousseline
Baron d'Agnneau de Lait, à la Renaissance
Asperges en branches, primeurs hollandaises
Pâté de Foie Gras en croûte
Glace Fantaisie
Pâtisserie
Fruits
Dessert

Les toasts les plus aimables sont portés par M. Den Tex Bondt qui préside le dîner ; par M. Salverda de Grave, professeur de langue française à Amsterdam, qui fut professeur de la reine et qui parle un français d'une pureté et d'une élégance classiques. M. de Seguin, tout jeune attaché d'ambassade, qui représente le Ministre de France, n'est pas en reste d'éloquence et remet la Médaille de la Reconnaissance française à deux des convives, dont M. de Vries Feyens.

Henry BORDEAUX.

(A suivre.)

L'ART DÉCORATIF ET LA REPRISE DE LA VIE ARTISTIQUE

A l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles du Musée des Arts Décoratifs, inauguration que la guerre retarda, M. Rameil, député des Pyrénées-Orientales, dont le rapport sur le budget des Beaux-Arts fut si remarqué, a bien voulu nous adresser l'article que nous publions ci-dessous et qui contient d'heureuses suggestions pour maintenir plus haut encore l'Art français dans toutes ses manifestations.

Nous ne saurions trop répéter que nous considérons comme une question vitale pour la France, aussi bien matériellement que moralement, la sauvegarde, le développement de sa puissance artistique.

C'est que, dans ce domaine, la lutte reprend — et avec quelle ardeur ! — chez les vaincus comme chez les vainqueurs, ainsi que nous le verrons.

« Un peuple d'artistes, et par là, aisément à défaire ! » pensaient de nous, avec mépris, nos adversaires méthodiquement utilitaires. Un peuple artiste, disaient avec considération nos alliés, qui se pouvaient ainsi targuer, non seulement de la justice, mais de l'élegance de la cause.

Eh bien, et ce serait plein d'ironie, nous craignons que dans une lutte, qui semble si bien à sa taille, la France ne soit pas encore la mieux armée. Mais, certes, nous ne l'attribuons point à une défaillance de ses facultés créatrices ; au contraire, nous croyons de toutes nos forces à une renaissance.

Si la guerre n'est ni fraîche, ni joyeuse, et ne recèle pas d'éléments de moralisation ni d'idéalisme, elle produit, par son horreur même, une réaction, un farouche besoin de s'évader, un élan désespéré vers ce qui est beau, bon et pur, vers ce qui est la vie et non la mort. Il en fut souvent de même, et nous l'avons déjà pu voir, au lendemain de grandes périodes guerrières.

Malheureusement les conséquences, les répercussions économiques de cette guerre furent si particulières, si profondes, si tyramiques, que si nous cherchons le trait dominant de ce temps de paix victorieuse, nous nous apercevons avec amertume que c'est le souci d'argent.



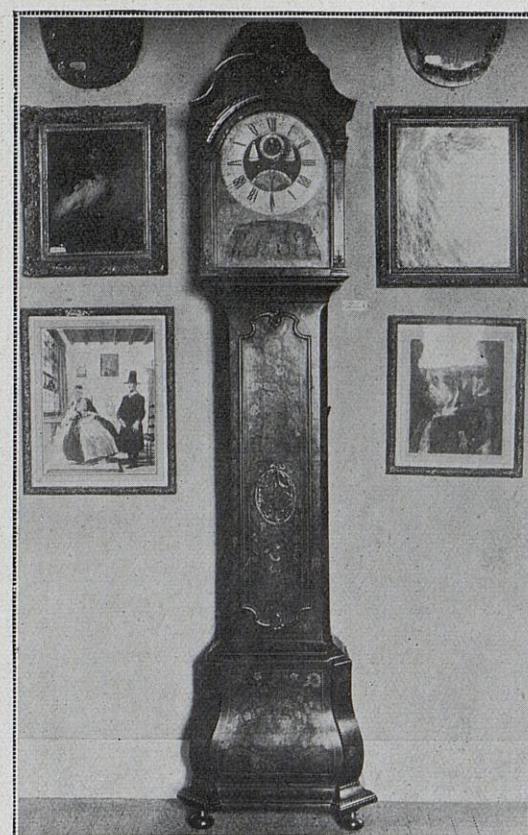
Console Louis XIV.

Par les difficultés qui s'y rattachent dans une nation durement frappée, comme par la brutale édification de certaines fortunes, jamais il n'émane de l'argent un si grand pouvoir d'oppression, de déséquilibre, de démoralisation.

Avec cela nous ne laissons pas que d'attribuer à des adversaires et à des amis un sens supérieur des réalités et nous allons criant partout : « Soyons pratiques ! » en attribuant à ces mots des vertus empiriques et en leur donnant la signification la plus étroite.

Dans cette inquiétude, dans cette ardeur générale la défense de l'art semble pleine d'illusionnisme. Et pourtant ! Nous croyons que les hommes héroïques, qui ont sauvé le sol français, ont donné pour tâche aux penseurs, aux artistes, de sauvegarder l'âme française et que c'est bien quelque chose. Cependant nous nous gardons de méconnaître pour cela les inévitables nécessités matérielles, nous sommes fort pénétrés de leur importance, mais, nous le répétons, il y a dans notre force d'expansion artistique autre chose encore qu'une force de conquête spirituelle, il y a une ressource nationale sous une forme spécialement adaptée à nos penchants, à nos dispositions, et par laquelle nous pouvons nous classer aux premiers rangs.

Nous avons là un beau champ de bataille. Mais ce n'est pas l'ombre des gardes françaises ou des grognards de l'Empire qui a fait reculer l'envahisseur d'hier ; il a fallu, hélas, la force précieuse, la force vivante de nos jeunes hommes. Si nous voulons



Régulateur hollandais (18^e siècle).

garder la prédominance française, il ne faut pas s'en remettre au prestige du passé. Ayons pour le passé une juste déférence, mais gardons-nous d'oublier qu'en trop parler est un signe de caducité pour les peuples comme pour les hommes.

Non c'est notre art moderne sous toutes ses formes qui se doit affronter aux autres ; mais pour vaincre il a besoin d'être encouragé, aimé, servi par la nation toute entière.

Il a besoin d'être armé par la nation tout entière.

Notre art décoratif s'est affirmé, au cours de l'année 1920, en deux importantes manifestations, le *Salon des Arts décoratifs* au Pavillon de Marsan et le *Salon d'automne*, qui ont révélé une fois de plus, aux amateurs d'art comme aux simples visiteurs, qu'un style moderne existe et se perfectionne de jour en jour. Architectes, meubliers, céramistes, tapissiers, tous nos artistes décorateurs ont exposé en des ensembles d'un goût très heureux les recherches qu'ils font pour renouveler l'ornementation de nos maisons et de nos foyers.

Nous ne saurons trop encourager l'effort de nos artistes, témoignage incontestable de cette renaissance que nous voyons sourdre de toutes parts comme une source retrouvée.

De ces patients pionniers de l'art moderne dépend, pour une grande partie, la régénération de nos arts appliqués. Il est nécessaire que l'art se mêle chaque jour plus intimement à la vie : nous pensons, avec l'éminent architecte Frantz Jourdain, président du *Salon d'Automne*, que « c'est en parant de beauté les objets usuels les plus vulgaires, les plus communs même qu'on transforme la mentalité d'un peuple ». On ne saurait trop le répéter, il n'y a pas d'arts mineurs. L'art n'a rien à gagner à un splendide isolement, mais au contraire doit accroître la somme diffuse de beauté dans une nation : c'est préparer un meilleur cadre d'inspiration à ses artistes. Démocratiser, vulgariser la beauté et l'harmonie n'est pas avilir l'art, mais au contraire donner à chacun une notion plus pure, un idéal plus difficile, alors que la laideur, le faux luxe sont un appel bassement démagogique au pire goût du public. Cette industrialisation est de nécessité vitale. Elle constitue une force de propagande artistique ; en même temps elle équilibrera notre production inférieure en quantité, en lui donnant la compensation noble et utile de la qualité.

Artistes, artisans, ouvriers d'art doivent collaborer à l'affirmation de la maîtrise de l'art français dans le monde. Nous oserons même dire qu'à notre époque où la lutte économique est si intense, le devoir de nos artistes est de participer le plus largement possible à la renaissance de l'art appliqué français.

Du haut de la tribune du Sénat, M. Humbert conviait l'an dernier, au cours de la discussion du budget des Beaux-Arts, les artistes à la rénovation des métiers d'art. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que si la production des œuvres d'art ne diminue pas en France, les métiers d'art sont peu à peu désertés et risquent de disparaître. Les ouvriers capables d'être des créateurs deviennent de plus en plus

rares, la faute en est à la crise de l'apprentissage qui sévit dans tous les métiers, sauf peut-être dans la métallurgie. De longues années sont nécessaires pour s'exercer à la pratique des métiers d'art et les familles préfèrent placer les enfants à l'usine pour les salaires immédiats qu'elle donne.

Ce sont nos petites industries qu'il faut réveiller pour les faire participer au combat pacifique que la France doit soutenir pour garder sa primauté d'art.

C'est contre nos adversaires d'hier que nous avons surtout à lutter : ils ont repris leur activité industrielle et ils vont essayer de prendre leur revanche sur ce terrain.

Malgré la guerre, la concurrence allemande est restée aussi menaçante. Nous la trouverons de nouveau sur tous les marchés du monde.

Pourtant, nos alliés et les nombreux amis que notre victoire nous a amenés, sont tout disposés à devenir, en particulier, les clients de notre industrie de luxe. L'Office national du commerce extérieur signalait, ces temps derniers, que les Etats-Unis réclamaient de la France des tissus d'ameublement, des meubles de luxe, des soieries, dentelles, des vases, pendules, tapisseries, émaux de Limoges, couleurs pour teinture et impression.

Nos arts appliqués doivent aller dans tous les pays du monde, aider la propagande de nos consuls. L'industrie française ne saurait négliger de remettre en valeur les métiers qui firent, dans le passé, le renom artistique de la France. Nous voudrions qu'elle soit assurée que les encouragements de l'Etat ne lui manqueront pas.

Une fois de plus, nous appelons les industriels à ne pas négliger l'intérêt qui s'attache à leur collaboration à l'enseignement de nos arts appliqués : qu'ils se souviennent que l'Allemagne, dès 1904, fondait des écoles d'art décoratif et rendait obligatoire la fréquentation de leurs cours aux apprentis. En 1905, 25.000 d'entre eux suivaient les cours de la ville de Berlin.

Nous ne reviendrons pas sur l'œuvre du *Werkbund* (l'union dans l'œuvre), que nous avons exposée dans notre précédent rapport ; nous noterons seulement que la moindre petite ville d'Allemagne possède un *Kunstgewerbe-Seminar* (Séminaire d'art décoratif) où s'enseignent toutes les techniques artistiques : les jeunes Allemands apprennent indifféremment la fabrication des tapis d'Orient, des porcelaines de Sèvres, des soieries de Lyon et les produits résultant de leur industrie d'assimilation vont de nouveau inonder les marchés du monde.

L'application de la loi Astier va nous permettre de récupérer des apprentis pour nos métiers d'art. Nos provinces sont pleines de ressources pour la rénovation de nos arts régionaux, il suffira souvent d'une propagande habilement faite pour décider de la vocation de nombreux jeunes gens.

La création de musées d'art régionaux est à encourager. Dans nos départements possédant déjà



Commode Louis XVI, biscuit de Sèvres et tapisserie d'Aubusson, époque Louis XVI.

des musées, des salles devraient être consacrées, non seulement aux particularités architecturales de la contrée, aux peintres, sculpteurs d'hier et d'aujourd'hui nés dans la région, mais encore à l'art moderne, aux objets d'art appliqués créés dans le pays, aux métiers des industries locales, même les plus humbles telles que la menuiserie, la ferronnerie, la verrerie.

Ceci nous conduit aux *musées technologiques* que nous voudrions voir créer. Ces musées de la technique des métiers nous montreront les procédés employés aux différentes époques pour la réalisation de nos industries françaises ; ils seront une sorte de musée scolaire où les adolescents viendront puiser les leçons propres à les familiariser par avance avec telle ou telle profession.

Cette propagande étendue, cette action quotidienne nous permettront, nous en sommes certains, de retrouver les sources de nos charmants petits métiers d'autrefois que le machinisme n'a pas complètement détruits, et la France pourra affronter sans crainte la comparaison de son art décoratif avec celui des nations qui participeront avec elle à l'exposition internationale des arts décoratifs dont il va bientôt falloir fixer la date.

Cette exposition a perdu en M. Marc Réville un de ses organisateurs les plus remarquables. Nous souhaitons que le Gouvernement désigne pour le remplacer un homme compétent ayant comme lui la foi dans les destinées artistiques de notre pays.

Le *Petit Messager des Arts* notait, dernièrement, que le projet d'installer cette exposition dans l'Ile de Puteaux avait été abandonné. Il est question aujourd'hui du Jardin d'Acclimatation, dont les pensionnaires seraient transférés au Jardin des Plantes.



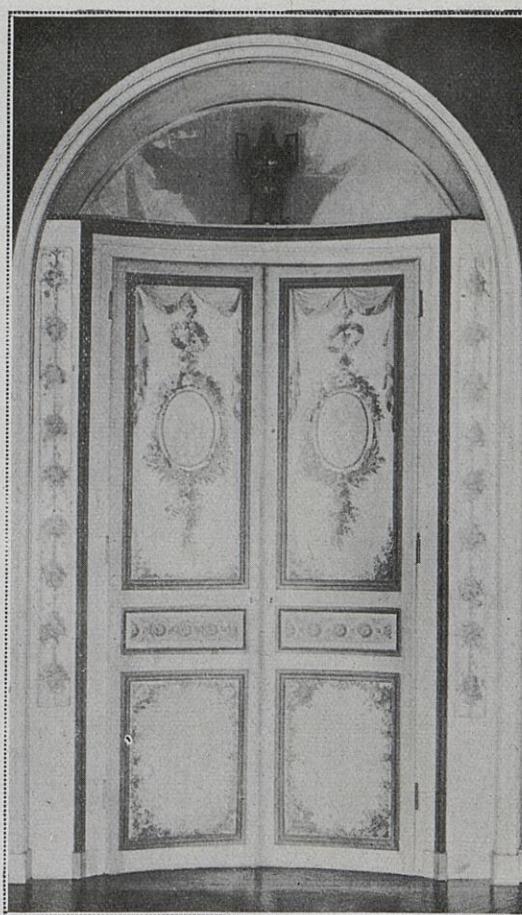
Porcelaine du Japon (fabrique d'Owari, XIX^e siècle).

Ce qui importe surtout, c'est de battre le ralliement de toutes les énergies pour que la section française soit digne de notre vieille réputation de goût et d'invention artistique. Les éléments de notre succès existent ; il suffit que l'Etat, en la personne du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, prenne d'ores et déjà les mesures nécessaires à la coordination des efforts de nos artistes.

Au lendemain de la victoire de la France, nous nous devons d'assurer le triomphe de nos industries d'art et d'affirmer de la manière la plus éclatante le style de notre époque.

Parmi les moyens qui sont à notre disposition pour aider à la diffusion de notre art décoratif moderne, nous pouvons compter le théâtre.

Depuis une vingtaine d'années s'affirme la participation des maîtres de l'art à la décoration théâtrale. On se rappelle les essais de Lugné Poë, à l'*Oeuvre* ; les nombreuses tentatives de Jacques Rouché au *Théâtre des Arts*, continuées ensuite à l'*Opéra* avec la collaboration de Drésa, Piot, Dethomas, Maurice Denis, Valdo Barbey, etc., ainsi que les tentatives des directeurs les plus modernes, comme Sacha Guitry ou Cora Laparcerie. L'art du décorateur est devenu un art de grand peintre.



Panneaux Louis XVI.

La vogue dont jouit actuellement le théâtre (et ce que nous disons du théâtre nous pouvons le dire du cinéma) peut permettre aussi à des directeurs artistes de réaliser sur la scène d'heureux ensembles décoratifs.

Empressons-nous de reconnaître que depuis quelques années toutes ces tentatives de rénovation de la mise en scène et du décor ont parfaitement réussi. Depuis peu, on a même adjoint au décorateur habituel de toute nouvelle pièce un tapissier, souvent même une maison d'ameublement.

Nous pensons avec M. Georges Lecomte qu'il faut persister dans cette voie nouvelle : pourquoi n'appellerait-on pas à collaborer dorénavant certains de nos artistes meubliers à la réalisation des intérieurs rêvés par l'auteur ? Nous sommes persuadés qu'un Dufrêne, un Francis Jourdain, un Foliot, un Rulmann, un Gallerey, un Grout, un Sue, un Mare, et combien d'autres que je pourrais citer, s'empresseraient d'accepter une proposition de cette nature, même si elle ne comportait pas



Psyché Empire.

l'achat du mobilier ou des objets d'art nécessaires à l'œuvre.

Par les ensembles décoratifs réalisés par ces créateurs dans les différentes expositions artistiques, en particulier au Salon d'Automne et au Salon des Arts décoratifs, on peut juger de ce qu'ils pourraient faire au théâtre.

Nous avons maintes fois constaté combien le public parisien était sensible aux beaux décors, aux costumes somptueux, à toutes les recherches de mises en scène qu'on lui présente de temps à autre.

Le cinéma peut faire par sa diffusion la meilleure des propagandes. Nous avons vu dans de récentes tentatives des mises en scène nouvelles, excellentes démonstrations de la netteté et de l'harmonie de la ligne moderne s'imposant aux yeux, même dépouillée du prestige de la couleur.

Nous avons suggéré, l'an dernier, l'idée d'une *Maison des artistes étrangers*, où seraient fraternellement accueillis les jeunes gens qui viennent en France étudier nos arts. Dans le même ordre, d'idées nous souhaiterions que puisse s'organiser un jour, entre nations, des échanges de jeunes artistes. Cela aiderait matériellement, familièrement, si je puis dire, cet internationalisme de pensée, cette compréhension réciproque d'où doit sortir la paix des peuples.

En attendant qu'il soit possible de tout réaliser, nous voudrions voir adopter une mesure établissant une sorte de lien avec nos étudiants d'art étrangers, une consécration des meilleurs d'entre eux : *un prix de la France aux étrangers*, donné chaque année et dans chaque catégorie, à la suite d'un concours ouvert entre tous ceux ayant terminé leurs études à l'École des Beaux-Arts, à l'École des



Vase empire. — (Coll. de M. Lefuel).

Arts décoratifs, au Conservatoire et dans les écoles de même nature en province.

Ce ne serait pas un prix en espèces, mais une sorte de diplôme, de sanction officielle des études. Il ne pourrait pas devenir une possibilité de concurrence ou de supériorité pour nos propres artistes : expressément réservé aux étrangers, il serait seulement un sujet d'émulation entre eux, un titre que ces élèves tiendraient à honneur de rapporter chez eux. Nul n'ignore qu'à l'étranger le prestige artistique de la France demeure grand, la gloire qu'en tirent nos lauréats rejaillirait sur la France, rappelant qu'elle fut, à travers les siècles, la patrie des arts, une source d'inspiration, en même temps qu'un arbitre de goût dont les plus hauts talents se plaisent à rechercher l'approbation. Nous formerions ainsi d'excellents propagandistes du renom français. Ce « satisfecit » sous-entendrait avec un peu d'orgueil, nous l'avouons, l'importance de la consécration française, orgueil un peu vain s'il ne se targuait éternellement que de notre passé, mais que nos artistes modernes se chargent de justifier dans le présent.

Pierre RAMEIL,
Rapporteur du Budget des Beaux-Arts,
Député des Pyrénées-Orientales.

POLITIQUE DE RÉALISATIONS

A peine connues, et bien avant d'être débattues à la Chambre, les décisions de la Conférence de Londres ont soulevé des critiques passionnées que les récentes divergences manifestées à propos de la question silésienne ont exaspérées encore davantage. Dans des circonstances aussi sérieuses, ce serait une faute grave de notre opinion publique de céder à une impulsivité, si légitime qu'elle paraîsse et de sortir du domaine des réalités pour se lancer dans des conceptions hasardeuses dont l'aboutissement ne serait pas soigneusement mesuré. Une politique de ce genre ne saurait être celle d'une grande nation comme la France, pour la grandeur de laquelle le temps a toujours été et continuera à être un facteur considérable.

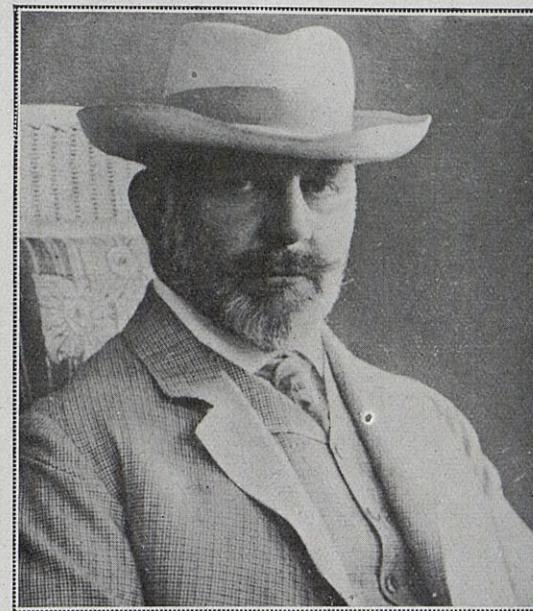
Que nous a apporté la conférence de Londres ? Tout d'abord et pour la première fois l'unanimité sur le total et les modalités de paiement. Débiteur et créanciers ont signé un pacte qui est un véritable contrat d'affaires. Chiffon de papier, dira-t-on, mais chiffon de papier qui est déjà un gage moral, infiniment précieux vis-à-vis du monde entier, et qui peut nous permettre, en cas de défaillance du débiteur, d'utiliser tous les moyens de pression du créancier, sans qu'on puisse nous accuser d'outrepasser nos droits et de faire revivre à notre bénéfice une politique d'impérialisme et d'asservissement, contre laquelle se dressèrent à nos côtés la plupart des nations civilisées. Il est des retours de fortune dont il faut savoir se garder en étayant les revendications les plus justes sur des bases inattaquables en droit.

**

Ce premier gage moral a été réalisé à Londres. Il s'est agi ensuite d'établir pratiquement des garanties de paiement en regard des chiffres admis, de façon à sortir définitivement d'un empiricisme académique avec lequel on avait peut-être trop flatté nos oreilles jusque-là.

Le prélèvement de 26 % sur les exportations allemandes avait déjà été proposé et admis par les Allemands à Bruxelles. Il est une réalité tangible et le coût relativement peu élevé de la main-d'œuvre allemande le rend légitime et praticable au monde entier. Il devient même une garantie internationale contre le dumping à rebours, qui résulte de l'avilissement du mark et qui pourrait devenir désastreux pour toutes les industries autres que

l'industrie allemande. Quant à l'annuité fixe, elle trouve sa garantie partielle dans les recettes de douanes sur la valeur desquelles il ne faut rien exagérer (500 millions marks-or), et pour le reste dans les taxes et impôts qui seraient proposées par le gouvernement allemand pour parfaire ou remplacer les fonds précités.



Le docteur Rosen, nouveau ministre des Affaires étrangères d'Allemagne.

Le Comité des garanties, émanation de la Commission des Réparations, devient l'organe de centralisation qui tient les clefs de la caisse et fonctionne de fait comme une Commission de la Dette allemande. C'est un système qui a déjà fait ses preuves en Turquie, en Egypte, en Grèce.

Tel est le bilan de la Conférence de Londres.

C'est une transaction et comme telle, il a bien fallu enregistrer des abandons d'espèces fort légitimes, mais, du moment que nous n'étions pas seuls à régler nos comptes avec l'Allemagne, il eut été pueril de nous illusionner au point de croire que toutes nos revendications seraient adoptées. Le

plein accord des parties contractantes nous paraît d'un ordre nettement supérieur.

Le chiffre fixé par la Commission des Réparations, contre lequel nous ne saurions émettre d'objection, montait à 132 milliards marks-or valeur actuelle. Le total de Londres atteint de 117 à 121 milliards avec l'incertitude résultant des calculs de capitalisation.

On a apurement critiqué la réduction de l'annuité fixe à 2 milliards et le développement antagoniste de l'annuité variable. On y a vu un danger pour l'avenir, l'Allemagne réduisant le plus possible son marché extérieur pour pratiquer une politique économique de repliement sur elle-même. Mais si contre toute logique, elle ne serait pas plus en mesure de payer des annuités fixes que des annuités variables, puisque ses facultés de paiement resteront de toute façon subordonnées à celles qu'elle se créera sur l'étranger.

En tout cas, il y a lieu de retenir qu'en dehors de l'annuité variable de 26 %, un autre indice d'enrichissement peut être utilisé. Il est vrai que cet indice de remplacement devrait être proposé par l'Allemagne, mais, il y a la une question de procédure, et la Commission de garanties ne manquera pas de nous donner les avertissements nécessaires.

**

Ainsi tout en reconnaissant que certaines critiques ne manquent pas d'impressionner, nous estimons que les résultats obtenus à Londres sont d'une importance considérable et s'imposent à notre examen avec d'autant plus de force qu'ils furent dus à la seule menace d'occuper la Ruhr. Cette menace suspendue sur la féodalité industrielle nous est et nous sera d'un puissant secours à condition que nous sachions en jouer avec l'habileté et la souplesse nécessaire. Car si dans une crise, tous les moyens doivent être poussés jusqu'à leur extrême limite de possibilité, il ne saurait en être de même dans une période de reconstruction à longue échéance. La guerre est finie depuis deux ans, nous l'avons gagnée, il s'agit maintenant de gagner la paix. Les procédés ne sauraient être les mêmes, il faut un autre esprit, d'autres moyens. C'est pour cela que la transaction de Londres, accrochée à l'enrichissement de l'Allemagne, paraît objective et acceptable pour tous les esprits réalistes, avides d'aboutir à des solutions pratiques.

E. d'H.

L'IMBROGLIO HAUT-SILÉSIEN

Le pompier chargé d'éteindre un incendie et qui, au moment où les décombres encore fumants vont bientôt être définitivement submergés par l'eau, irait rallumer une poutre en jetant nerveusement son cigare dessus et ferait renaitre ainsi un nouveau sinistre, risquerait fort d'être renvoyé dans ses foyers par ses chefs. Ce petit apologue fut ces jours-ci remarquablement illustré par le Premier anglais, qui a mis le feu à la poudre sèche allemande en prononçant des paroles tout au moins imprudentes. Affirmer que le problème haut-silésien est affaire à régler entre Polonais et Allemands, n'est-ce pas attiser le brandon de la discorde, dont semble se détourner avec une terreur naïve le nouveau chancelier, mais que manient énergiquement Von der Goltz et Von Arnim ? Des Italiens furent tués, le général de Marini reçut des excuses et des marks pour indemniser les familles... Il importe maintenant que les troupes françaises ne soient pas menacées : M. Lloyd George, comprenant son erreur, a fait de grandes sommations à Berlin. Il aurait peut-être mieux valu se taire... le silence est d'or et certaines paroles pourraient bien coûter beaucoup d'argent.



Des insurgés polonais protègent une route.



Patrouilles polonaises surveillant les voies ferrées d'un pont de l'Oder



M. Korfanty, chef des indépendants, interviewé par des journalistes.

LA SCULPTURE AUX DEUX SALONS

Les œuvres de sculpteurs exposées à la Société Nationale quoique en bien moins grand nombre qu'aux Artistes Français, révèlent des qualités de distinction et de rareté assez différentes de celles du Salon voisin.

A la Nationale, c'est encore M. Bourdelle qui l'emporte de beaucoup sur l'impression produite, avec cette Vierge à l'enfant qu'il appelle « l'Élévation ». Nous avons pu, depuis bien longtemps, constater à quel point le pastiche ou l'évocation d'une époque antérieure diminuent toujours la personnalité d'un artiste et il est admirable, lorsque celui-ci possède la flamme réellement créatrice, de voir, au contraire, ce que peut lui ajouter le génie de l'époque à laquelle il a demandé l'inspiration. La Vierge à l'enfant, avec son visage aux yeux en amande qui remontent vers les tempes, émerge de l'âge gothique avec tout l'intense mysticisme des figures de pierre qui sont l'ornement et la vie des cathédrales. Et, comme une preuve des miracles qu'engendre



GARDET. — « Chat à l'escargot ».

la Foi, cette Vierge peut être en même temps d'aujourd'hui et comme éternelle.

Il est douloureux que des artistes du talent de M. Bourdelle ne soient pas plus souvent employés par leurs contemporains et leurs « compatriotes » ; lorsque l'on revoit les fresques exécutées par lui dans le péristyle du Théâtre des Champs-Elysées, que l'on songe aux décorations, aux ensembles qu'il pourrait réaliser, on se désespère de penser à toutes les copies des XVII^e et XVIII^e siècles qui se font encore journalement chez les particuliers, qui dépensent ainsi des sommes énormes, sans aucun profit pour l'art ni pour les artistes.

Du même, un fragment du Monument au poète Mickiewicz, l'épopée de la défense polonaise. Un souffle héroïque anime ce fragment, tout vibrant de flamme patriotique et guerrière. La conception même du monument est d'une originalité qui fait grand honneur à son auteur.

Un grand modèle de médaille d'honneur Tchéco-Slovaque, après le monument commandé par la Pologne, achève de prouver que ce ne sont pas les Français qui s'adressent à M. Bourdelle pour leurs commandes. Mais, après tout, c'est peut-être la plus grande preuve de la suprématie de l'art français que les étrangers viennent commander chez



BOURDELLE. — « Fragment du monument au poète Mickiewicz ».



Mlle de SAINTE-CROIX. — « L'enfant au coq ».

nous les monuments destinés à glorifier les héros de leur patrie.

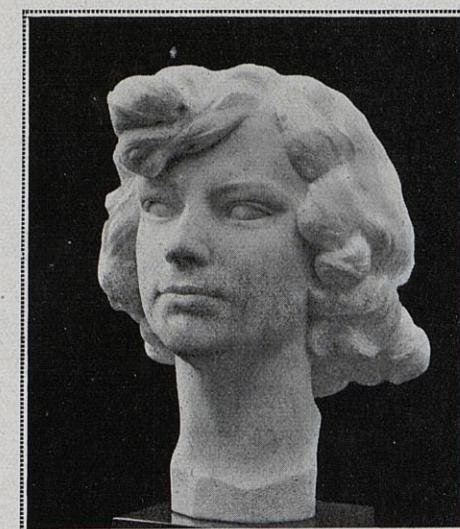
De M. Pierre Roche, un groupe plâtre de grande allure, et de M. Léon Drivier, un monument élevé à M^{me} Antonia de Salos de Errazuriz, bronze commandé par la Société de Bienfaisance du Chili.

Parmi les bustes, le remarquable du Fresnoy, de M^{me} Julien Ochsé. Le talent de cette artiste

s'affirme toujours avec plus de puissance et de pénétrante psychologie. Peu de bustes dans les deux Salons offrent ce mélange de fermeté, de grâce et de vie.

De M. Alfred Courtens, la « Bienveillance » et la « Vigilance », deux remarquables bustes en bronze, ainsi qu'un autre, en bronze également, de M. Henri-Edouard Navarre.

Les bustes et masques en plâtre et terre cuite de M. Paul-François d'Aulnay méritent d'être remarqués par la délicatesse de leur sentiment et leur élégance. Leur présentation et leur exécution témoignent



DESCATOIRE. — « Buste de Mlle B... ».

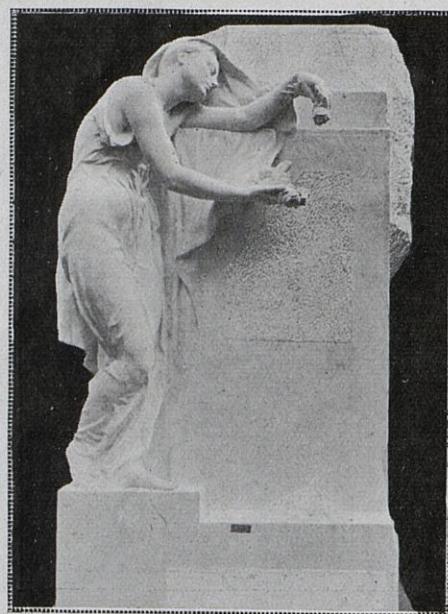
d'un tempérament artistique très rare. Enfin, la statue de Paris, 1914-1918, de M. Bartholomé, malheureusement destinée aux Tuilleries, et dont la Presse s'est, avec juste raison, préoccupé d'empêcher l'installation, montrera aux visiteurs que cette œuvre pouvait s'accommoder d'un emplacement moins vaste et ne saurait, en aucune façon, se trouver placée devant le petit arc de triomphe du Carrousel, qui doit demeurer isolé.

A la Société des Artistes Français, on remarquera les Clémenceau de différentes tailles, exécutés par M. Sicart, pour un village de Vendée ; le Monument aux Héros Inconnus, de M. Paul Ducson, qui nous montre la France en deuil, vêtue d'un uniforme de cuirassier, mais voilée avec trop de goût, comme par une modiste ; ensemble cependant impressionnant et noble.

De M. Peyranne, élégant danseur au serpent ; un Orphée de M. Auguste Maillard.

Pour une place de Bernay, une lourde « Immortalité », couleur d'ocre, par M. A. Lejeune.

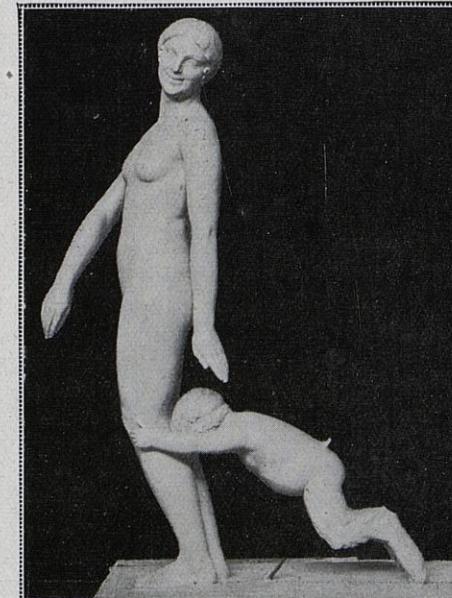
Les envois de M. Segoffin sont toujours parmi ceux qui nous ramènent à l'art classique, sobre et noble. Son monument de « Voltaire » au Panthéon est dans la bonne tradition de ses œuvres passées ; cependant, cet homme nu, au pied du tombeau de Voltaire, personnifie-t-il suffisamment le « génie »



DUBOIS. — « Le souvenir ».



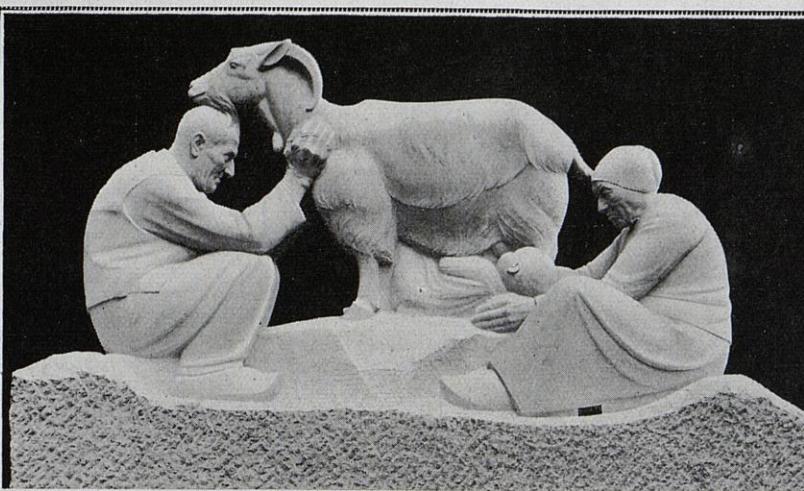
Architecture. — P. BIGOT. — « Projet pour le Pic de Diane à St-Hélène ».



SYLVESTRE. — « Nymphe et Pan ».



JEAN-BOUCHER. — « Monument pour Vitré ».



NICLAUSSE. — « L'orphelin ».



BEAUFILS. — « Jeune fille de Ploaré (Finistère) ».

de l'ami de Frédéric II ? Ceci est affaire d'appréciation et ne diminue en rien la valeur du sculpteur ; mais une allégorie doit pouvoir être déchiffrée par les âmes les plus simples et le personnage nu de M. Ségooffin incarnerait tout aussi bien le génie de Molière que de Beaumarchais... ou d'un autre.

La gloire de M. Dardé, son extraordinaire succès de l'an passé, qui, d'ailleurs, semble-t-il, dépassa ses mérites, ont troublé le repos d'un sculpteur italien : M. Alfrédo Pina. Ce Dardé des pauvres ajoute le « tragédiant » italien à la dramatique morbidesse du sculpteur français, dont les snobs s'emparèrent si brouamment, sans discerner ce qu'il pouvait y avoir de réelle valeur à côté d'un laborieux apprentissage dans le métier de celui dont ils vantaient un peu trop inconsidérément la renommée... et la légende.

« La Victoire apportant la Paix », statue de M. Raymond Rivoire, est un bronze vert d'inspiration grecque, mais largement traité. Bien d'autres victoires encadrent ce Salon : celle de M. Charles Richet, celle de M. Théophile Bernet, etc..., mais ils valent bien, à tout prendre, les « Aurore », les « Crémus », les « Vénus » sortant de l'onde, d'avant-guerre.

M. Paul Landowski expose une mise au tombeau, monument aux morts de la Faculté de Médecine de Bordeaux, groupe marbre d'une grande et noble mélancolie. L'artiste a su donner à cette humble scène cette grandeur que nous avons admirée dans toutes ses œuvres passées. Peu de sculpteurs contemporains et même anciens ont su conserver à l'œuvre sculptée ces apparences architecturales, cette forme homogène, ces lignes grandioses et simples que l'on retrouve dans tout ce que le ciseau de M. Landowski a offert au public.

De lui encore, le buste du Maréchal Pétain, un marbre commandé par l'Etat, où s'est dépensée la maîtrise de ce rare artiste.

Les bustes de M. A. Descatoire sont toujours parmi les plus remarquables de ce Salon ; il n'expose cette fois que des bustes d'enfants, de jeunes filles, dans des marbres délicatement nuancés et travaillés avec un art infini. Il est difficile de pousser plus loin la recherche de l'expression tout en conservant au marbre cette pureté, cette forme classique, que ne



REAL DEL SARTE. — « L'entente cordiale ».



Mme SERRUYS. — « Frag. d'un monument aux Morts ».

sauraient garder la terre cuite ou le bronze, qui sont de premier jet.

Un remarquable buste de jeune homme de M. Cavacos, d'autres de M. Pierre Lenoir, dont un : « Sagesse », en pierre... Une tête d'homme, en bronze, une autre de jeune femme, par M. Alexandre Séverin, qui a étudié Rodin, évidemment, mais possède un talent personnel, délicat et vigoureux.

De M. Lucien Pallez, qui expose chaque année le buste de quelques personnalités très parisiennes, nous signalerons, cette fois, le Philosophe Gustave Le Bon et Mme Jeanne Henriquez, la charmante pensionnaire de l'Opéra.

Réincarnation, une statue pierre, de belle allure, par M. Paul Mélin.

Le premier toit, groupe pierre, commandé par l'Etat à M. Maxime Réal del Sarte, où l'on retrouve les solides qualités de cet élève de Landowski et de Bouchard.

Dans les Présents de la terre, M. Traverse, qui évoque le sculpteur Mayol, exagère la lourdeur de l'exécution.

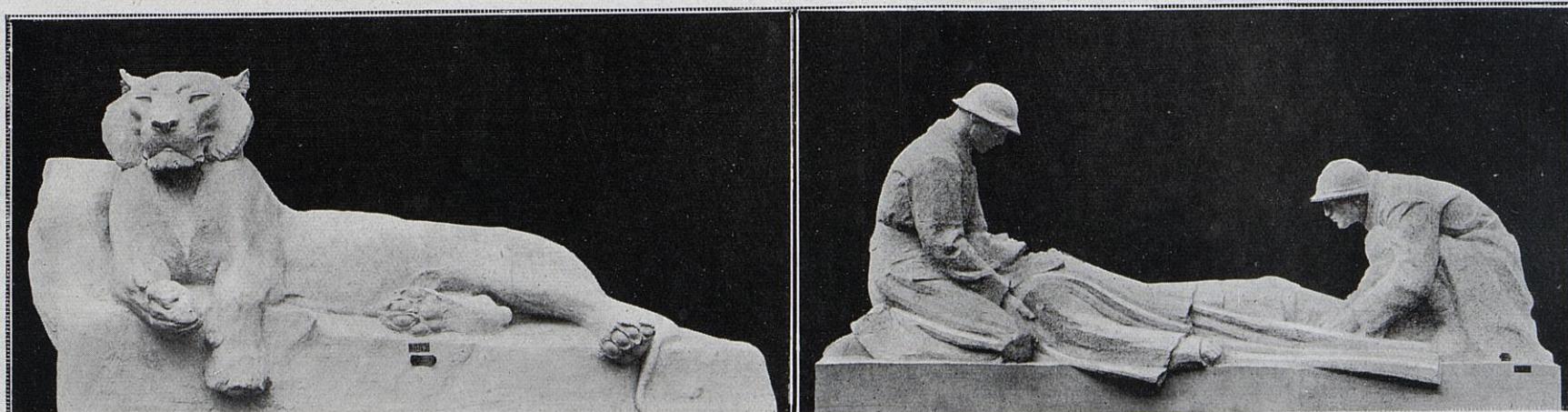
M. Henri Bouchard expose cette fois la Résignation, un haut relief en plâtre, fragment du monument commémoratif de Saint-Gilles, et l'Enfant aux raisins, statue bronze, cire perdue. Cet artiste est, avec M. Landowski, l'un des maîtres du Salon des Artistes Français sur lesquels le public est en droit de compter le plus. Son exposition de cette année n'est pas au-dessous de ses travaux précédents.

Le Général Galliéni et Monseigneur Freppel se trouvent représentés à plusieurs éditions au Salon de 1921. Pour les Galliéni, il faut citer celui de M. Eugène-Paul Bénet.

Un modèle plâtre de fontaine, la « Danse » de M. Henri-Léon Gréber, est assez ingénieusement présenté et d'une exécution agréable.

A voir également : la Gloire Militaire, groupe pierre appartenant à l'Etat, de M. Laporte-Blairsy, et le buste de M. Marius Mouret, avocat, député du Rhône, par M. François-Victor Cogné, ainsi que la dernière œuvre du très regretté maître Marqueste...

Albert FLAMENT.

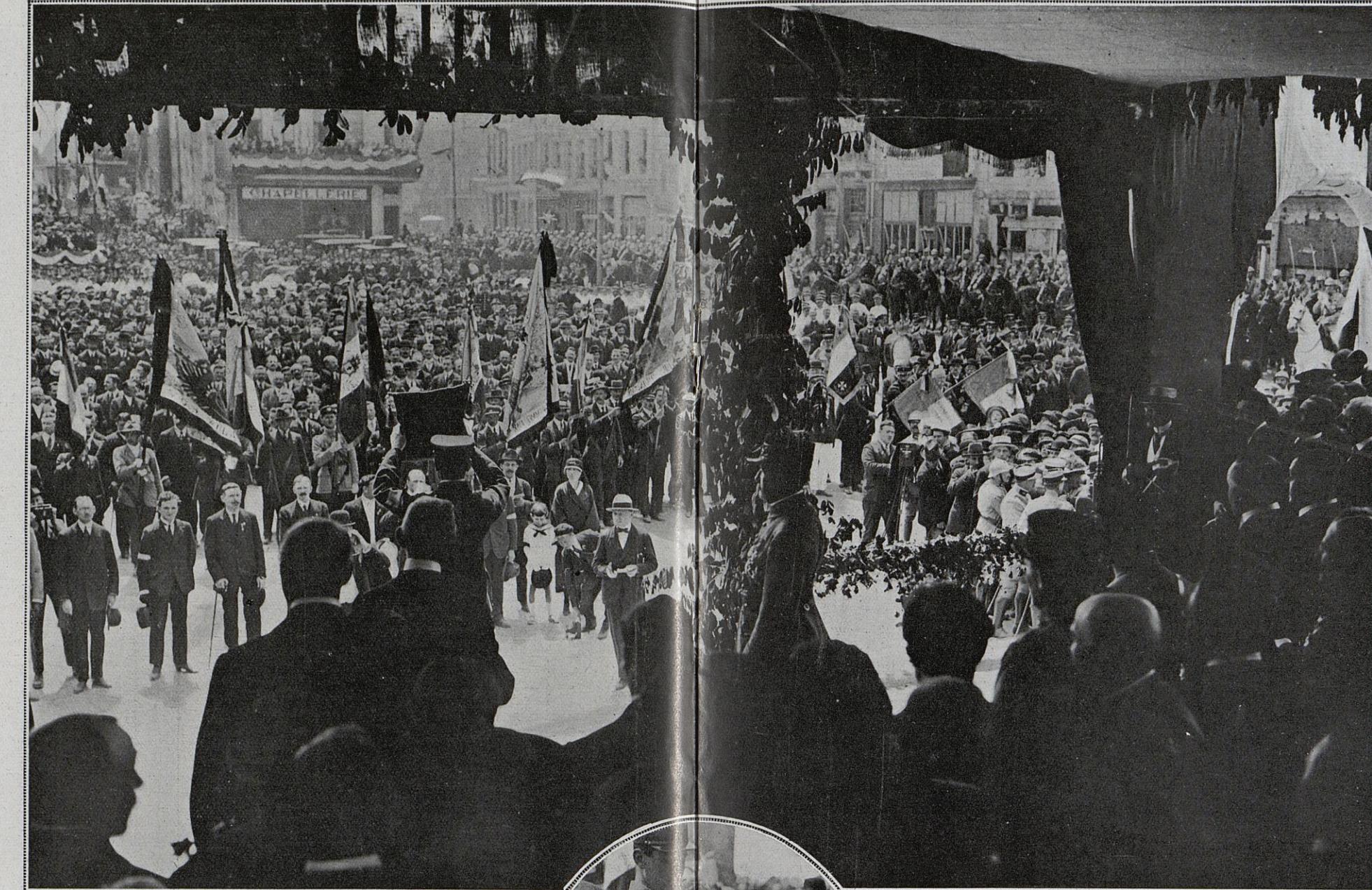


CARTIER. — « Le repos du tigre ».

LANDOWSKY. — « La mise au tombeau ».



Le coussin armorié de la ville d'Armentières, sur lequel le maréchal



Foch vient d'épingler la croix de guerre, est présenté à la foule.



En haut : Dans les ruines de l'église du Kemmel. De gauche à droite : M. Loucheur, les maréchaux Foch et Franchet d'Esperey. — En bas : Le ministre et sa suite, visitant la cité dévastée, passent devant les troupes qui rendent les honneurs.



Le maréchal Foch remet la Légion d'honneur posthume au fils d'un officier tué à l'ennemi.



En haut : Le cortège officiel quitte l'église Saint-Waast après le service religieux. — En bas : Les évêques de Lille et de Bruges, pendant la cérémonie funèbre à la mémoire des soldats français et belges tombés au Mont Kemmel.

A LA MÉMOIRE DES HÉROS DU KEMMEL ET DES DÉFENSEURS D'ARMENTIÈRES

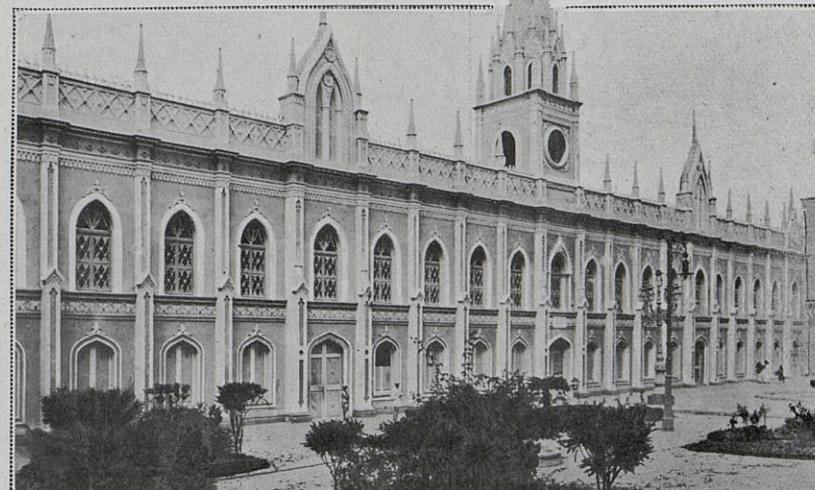
LES RICHESSES DU

Presque tous les pays du globe souffrissent de la grande guerre.
« Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés ». La lutte, qui ensanglanta la vieille Europe, troubla profondément l'économie nationale des peuples du Nouveau Monde, rendant plus dures les conditions d'existence, faisant naître des difficultés jusqu'alors inconnues dans les rapports sociaux et les tractations commerciales. Il y eut pourtant dans ce désert économique, quelques oasis. Certaines contrées ne subirent que des contrecoups très légers du cataclysme européen, mieux encore puissent développer leur activité et leurs richesses. Comme dans la République de Platon, tandis que le guerrier se battait, l'artisan travaillait. Le Vénézuela fut un remarquable artisan durant l'héroïque campagne ; tout en aidant les guerriers du monde à tenir, il acquit des avantages tels que la guerre fut pour lui le plus énergique des stimulants. Par elle ses produits trouvèrent de multiples débouchés. Il est vrai que la Nature avait gracieusement déjà ce fertile pays, d'une situation géographique particulièrement heureuse.

Situé au nord-est de l'Amérique du Sud, ayant des frontières avec la Guyane anglaise, la Colombie, le Brésil, faisant face à Cuba, Porto-Rico, Haïti et Curaçao, tout proche des Antilles anglaises et françaises, le Vénézuela est un des pays les plus favorisés au point de vue du trafic maritime. Deux mille kilomètres de côtes sur l'Atlantique et la mer des Antilles, quatre-vingt-deux ports, la proximité du canal de Panama, le grand bassin de l'Orénoque et ses affluents, débouchés naturels sur la mer, des richissimes contrées du Brésil et de la Colombie, assurent à l'active République vénézuélienne un avenir économique des plus brillants ; importations et exportations s'y balancent favorablement et sans soubresauts. Si la mer favorise le commerce du Vénézuela, la montagne en développe précieusement l'agriculture. La Cordillière des Andes, qui vient mourir à la limite de Paria en face de l'île anglaise de Trinidad et de la côte montagneuse, loin de barrer l'horizon, est comme hachée de vallées, véritables sorties sur les vastes plaines intérieures d'une fertilité étonnante sans cesse accrue par des inondations semblables à celles de la vallée du Nil.

Avant les hostilités, le café, le cacao, le caoutchouc et l'or étaient les seuls produits vraiment exploités. L'élevage dont les procédés étaient pourtant bien rudimentaires, permettait d'exporter à des prix très bas le bétail aux Antilles et en Guyane. La guerre fit naître vite de nouveaux marchés : à Puerto Cabello une modeste compagnie anglaise dont la situation était peu prospère, put rapidement organiser une exploitation si importante, que toute la récolte des plaines aurait été insuffisante aux besoins des exportateurs de viande frigorifiée. Selon le célèbre géologue américain Docteur J.-H. Mozans, les terres du Vénézuela peuvent nourrir des troupeaux assez nombreux pour approvisionner les marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord à des prix défiant toute concurrence. En effet le Vénézuela est si voisin des pays consommateurs, que les frais de transport sont bien moindres et qu'ainsi les viandes peuvent être vendues à des taux inférieurs à ceux proposés par l'Argentine, l'Uruguay et l'Australie.

Malheureusement des guerres civiles nombreuses, qui se succéderont après la révolution émancipatrice, ont beaucoup retardé le développement de ces contrées saines et fertiles. Des légendes, des histoires de brigands étaient colportées à travers le monde, représentant l'homme d'affaires obligé de faire fortune, revolver au poing. Comme il en naît toujours aux moments critiques de l'histoire d'un peuple, un homme surgit des montagnes du Vénézuela, un homme rompu au travail des champs, un



L'Université de Caracas.



Le général Juan Vicente Gómez, Président de la République Vénézuélienne.

homme remarquablement doué pour la rude tâche qu'il devait remplir, un homme d'une énergie farouche dans la lutte et d'une foi ardente dans les



Carte indiquant les trois grandes lignes maritimes reliant le Vénézuela aux États-Unis et à l'Europe.

VENEZUELA

destinées de son pays, cet homme fut Juan Vicente Gómez. Comprenant l'utilité d'une solide organisation politique, il se débarrassa de la tutelle des caciques, assainit la trésorerie, imposa de l'ordre et la régularité à l'administration générale de l'Etat et fut l'actif artisan de la prospérité actuelle de sa patrie, qui sortit plus grande et plus forte de la plus terrible crise mondiale. Le Venezuela doit tout à ce grand citoyen : un crédit désormais solide, des voies de communications multiples, des exploitations agricoles de jour en jour plus nombreuses, des écoles ouvertes dans les régions les plus éloignées de la capitale. Le peuple et le gouvernement ont accordé toute leur confiance à Juan Vicente Gómez ! Depuis qu'il préside aux destinées vénézuéliennes, le budget accuse un excédent considérable, qui accroît les réserves en

or du Trésor, réserves indispensables à un pays où la Constitution n'autorise l'émission de papier-monnaie que sous forme d'un titre offert au public par les banques, sans garantie, ni imposition officielles, mais toujours représenté en or. La trésorerie elle-même n'est pas dans une situation moins prospère : les dettes, intérêts et capital amortissables, ont été payées avec une ponctualité remarquable et la monnaie, qui a traversé toutes les crises sans fluctuations sérieuses, a fait prime parfois sur le dollar.

Pour intensifier l'exploitation des richesses minières et agricoles, le gouvernement actuel inspiré par le général Gómez et présidé par le Docteur Victorino Marquez Bustillos, son plus fidèle ami et son plus actif collaborateur, a édicté des lois libérales d'immigration et de concessions foncières, encourageant l'arrivée des émigrants et procurant au laboureur des moyens d'acquérir facilement une propriété pour prix de ses efforts.

D'un caractère très doux, de manières polies, le Vénézuélien est particulièrement hospitalier. Il y a tant de places à occuper dans ces millions de kilomètres de territoires, tant de richesses à faire sortir de ce sol qui peut donner quatre récoltes par an et renferme or, platine, diamants, charbons et pétroles, que le voisin n'est jamais un concurrent mais plutôt un ami et un associé. Tant est généreuse la Nature en ces contrées enchanteresses, où l'on rencontre à côté des produits autochtones, tous ceux d'Europe. Le luxe, lui aussi, trouve dans cet Eldorado, des perles sans pareilles, et des oiseaux aux plumages étincelants.

La France exerce au Vénézuela une influence considérable. Miranda, dont le nom est gravé sur les murs de l'Arc de Triomphe de l'Étoile et Bolivar qui au Congrès de Panama prêchait il y a cent ans la solidarité internationale et préconisait la Ligue des Nations ces deux grands Vénézuéliens ne se réclamaient-ils pas des doctrines de l'Encyclopédie ?

L'armée vénézuélienne créée par son chef le général Gómez compte deux missions militaires françaises : l'une chargée de l'aviation, l'autre de la marine, preuve éclatante de la confiance du peuple vénézuélien dans la Nation des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Brisant les manœuvres qui avaient empêché Crespo et Castro de gouverner en paix, le général Gómez, dont les premiers efforts diplomatiques furent entravés par de louches politiciens, a signé des protocoles qui assurent à l'étranger venant au Vénézuela respect et bienveillance.

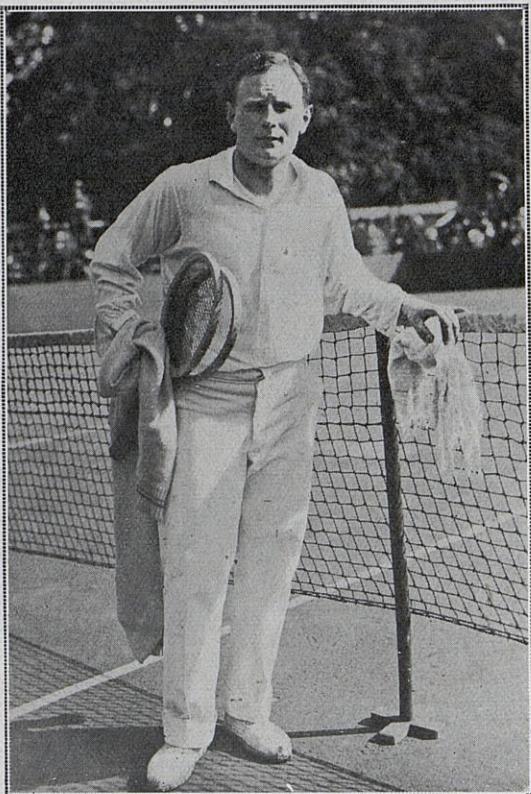
Grâce à ce remarquable organisateur le Vénézuela, enrichi par dix années de paix n'aura bientôt plus rien à envier aux métropoles du Sud ; comme elles il connaîtra une étonnante prospérité.

J. B.

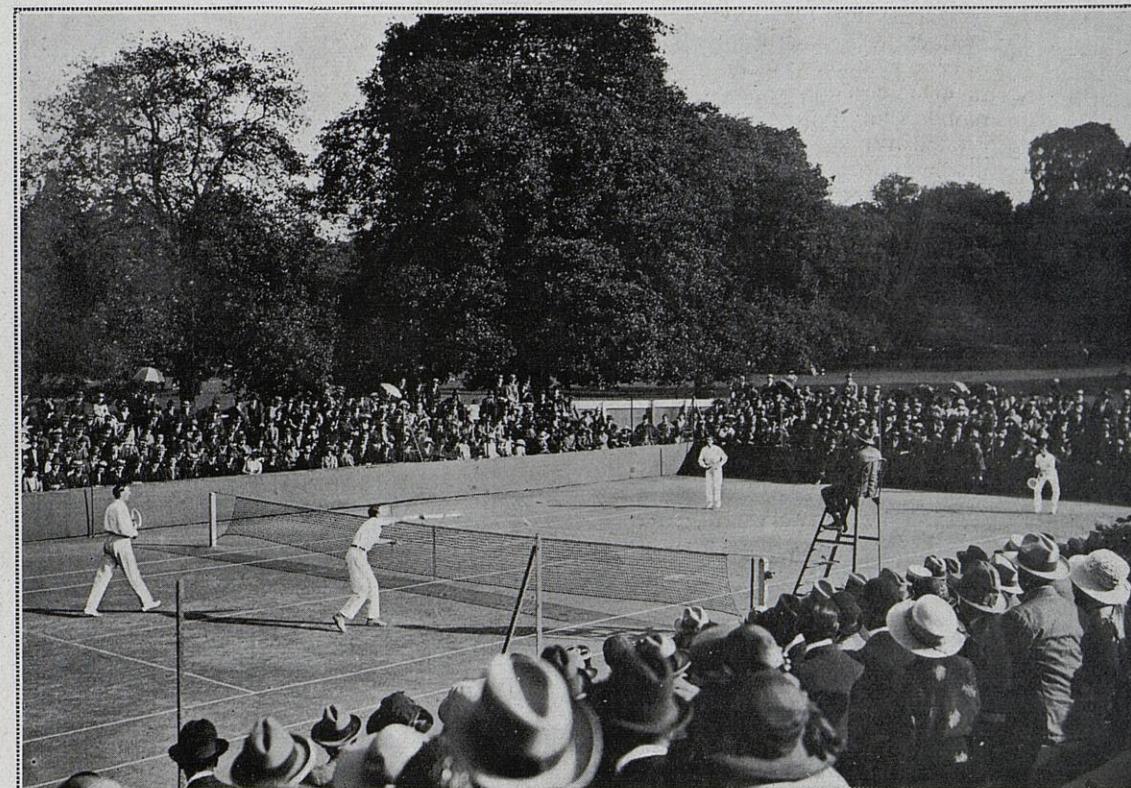
LES SPORTS

LE 30^e BORDEAUX-PARIS.

La plus ancienne épreuve du calendrier cycliste routier, a été disputée dimanche dernier par un temps splendide. Les concurrents partis de Bordeaux, seuls, ont trouvé à Châtellerault des entraîneurs.



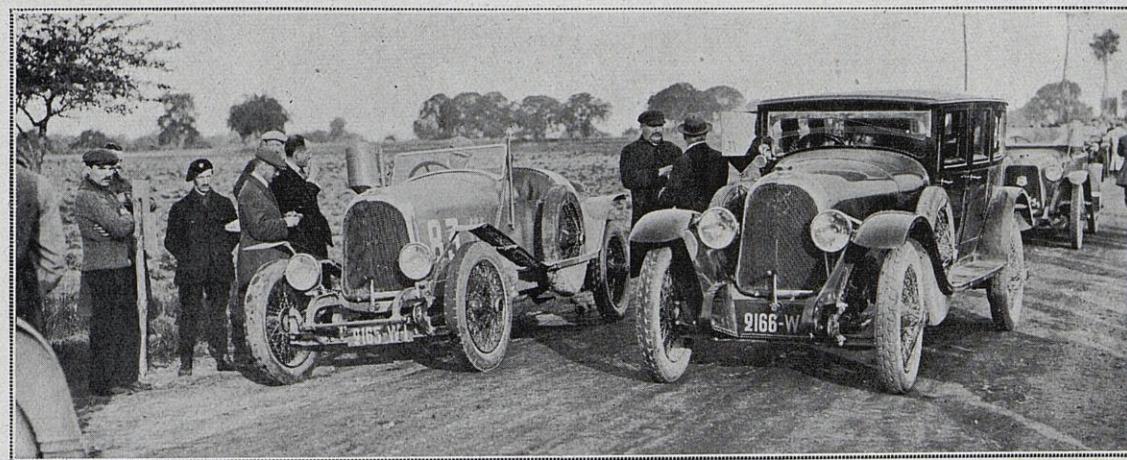
Samazeuilh qui vient d'enlever à Gobert le titre de Champion de France de tennis.



Une vue de la finale du championnat double-messieurs : Gobert-Laurentz contre Brugnon-Dupont.

neurs. Cette nouvelle réglementation enlève, à notre avis, à cette épreuve, une partie de sa sportivité, sans pourtant amoindrir son intérêt auprès des milliers et des milliers de sportmen, citadins, villageois, qui bordent en une file ininterrompue, la route de Bordeaux-Paris.

C'est seulement à partir de Châtellerault que le train devint dur et que furent éliminés les coureurs de second plan.



Les derniers préparatifs pour le concours de consommation. — A droite : la voiture gagnante munie du carburateur Solex.



Christophe, vainqueur pour la deuxième fois de la course Bordeaux-Paris, photographié après l'arrivée.

Ce n'est que vers la fin du parcours, que Christophe rattrapa et lâcha définitivement Thys, blessé assez fortement au cours d'une chute.

Les derniers kilomètres furent, pour le vieux coureur, une promenade triomphale.

Christophe mit 22 heures 10 m. 43 s. (moyenne 26 kilom. 466 m.) pour couvrir le parcours.

Il était suivi de Jean Alavoine (22 h. 29 m. 41 s.) ; Philippe Thys (22 h. 32 m. 45 s.) ; Coopéens en 26 h. 26 m.

LE CHALLENGE DU MILLE.

Le classique challenge du mille, vient d'être disputé à Colombes, pour la 21^e fois. Le vainqueur, Gaston Heuet, qui porte les couleurs du Métropolitain club, a fait une très belle course, couvrant la distance en 4 minutes 27 secondes.

Derrière lui se classent De Coninck, Beauduin, Bimont, Bertin, Vignaud, etc.

Certains clubs et non des moindres avaient déclaré forfait ce qui rendit l'épreuve moins intéressante.



Vue d'ensemble au départ de la course du Mans.

LA CONSOMMATION D'ESSENCE.

Malgré une baisse légère du prix de l'essence, le Concours annuel de Consommation organisé dimanche dernier pour la deuxième fois par l'Automobile Club de l'Ouest constitue une épreuve fort intéressante. Chaque concurrent se voyait attribuer une quantité de carburant fonction de sa cylindrée motrice, de son poids et de la résistance à l'avancement qu'offrait son véhicule.

Les vainqueurs devaient être ceux qui dans ces conditions couvriraient la plus grande distance.

Les résultats obtenus ont été superbes, la voiture gagnante munie du carburateur Solex a couvert 100 kilomètres avec 3 litres 820 c., ce qui représente par 100 kilomètres pour 1 voyageur transporté 1 fr. 85 de frais d'essence.

A PROPOS DU CONCOURS DU MANS

Victorieuse au Mans en 1920, dans sa catégorie (159 kil. 900 avec 5 litres d'essence) et, il y a quelques semaines, à la Ferté-Bernard, la quadrilette Peugeot, le premier cyclecar construit aussi sérieusement qu'une voiture, est considérée à l'heure actuelle comme le petit véhicule le plus confortable et le plus économique du monde.

Aussi s'explique-t-on le désappointement manifesté par tous les vrais sportmen et le public intéressé en apprenant qu'au dernier moment la quadrilette Peugeot ne pouvait participer



La Coupe Thierry aux Fêtes Nautiques d'Herblay.



Le départ du Challenge du Mille, qui se termina par la victoire de Gaston Heuet.

UN CENTRE DE CARAVANES QUI RENAIT : PALMYRE

A la suite de l'installation définitive à Deirzelzor du grand chef berbère Moudjem-bey, partisan ardent de la cause française et d'un officier de liaison de la division d'occupation, le calme est revenu sur les rives de l'Euphrate. Les relations commerciales sont reprises avec Alep et Damas. Les caravanes de plus en plus nombreuses reprennent leurs anciennes lignes et passent de nouveau devant Palmyre, dont il nous a paru intéressant de reproduire ici les ruines imposantes et de retracer brièvement l'histoire.

Palmyre, le Tadmor de l'antiquité fut toujours un centre important pour les caravanes, mais c'est surtout au premier siècle de notre ère que la ville se développa considérablement sous le nouveau nom de Palmyre et qu'elle prit une



L'intérieur du temple du Soleil, entouré d'un mur d'enceinte d'une quinzaine de mètres de hauteur.

au Prix de la Consommation, couru au Mans.

La Société Peugeot dut, en effet, déclarer forfait devant plusieurs interprétations successives du Règlement, discutées seulement à la veille de l'épreuve.

Hâtons-nous de dire que ces incidents regrettables ne font que retarder une nouvelle performance qui s'ajoutera inéluctablement au glorieux palmarès de notre grande marque nationale.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TENNIS

Gobert, qui pensait peut-être avoir facilement raison de Samazeuilh dans la finale simple messieurs et qui eut ainsi tort de se trop ménager, s'est vu ravir son titre en 5 sets par le brillant joueur bordelais, remarquablement en forme. Cette défaite, à la veille des championnats du monde, ne laissera pas que d'impressionner assez désagréablement les sportmen français.

Daniel COUSIN.



L'entrée de la Cella.

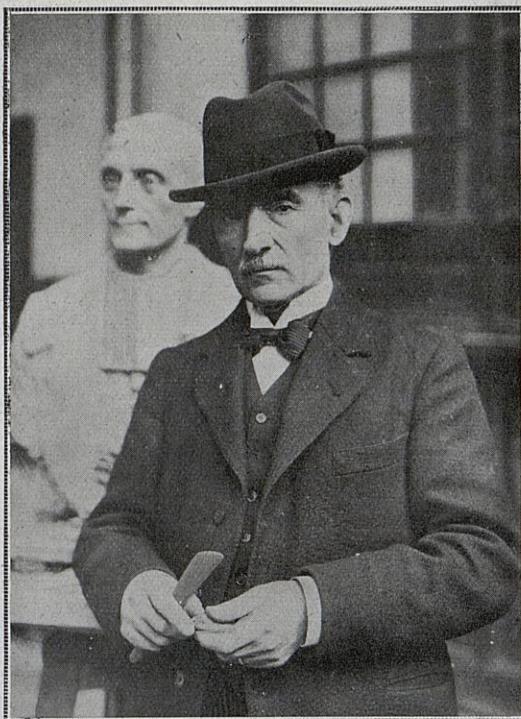
extension commerciale remarquable. Elle servait alors d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident.

L'époque la plus brillante de Palmyre fut au III^e siècle de l'ère chrétienne. Elle était alors République sous le Protectorat de Rome ; un de ses princes, Odenat, s'attribua la dignité impériale. Sa femme, la reine Zénobie, célèbre par son esprit guerrier et sa culture intellectuelle, porta la prospérité de Palmyre à son apogée. Elle étendit sa domination sur la Syrie, sur la Mésopotamie et sur une partie de l'Egypte et se révolta contre Rome. L'Empereur Aurélien, après avoir battu ses troupes à Homs, assiégea sa capitale, la fit prisonnière et la ramena à Rome où elle ornua son triomphe.

Palmyre fut détruite à cette époque (273) ; Aurélien, cependant, restaura le grand temple du Soleil qui était consacré à Baal.

Au VII^e siècle, Palmyre tomba sous la domination des Arabes qui, de même qu'à Baalbeck, transformèrent en forteresse les ruines du temple du Soleil, que représentent nos photographies.

LE BLOC-NOTES DE LA SEMAINE



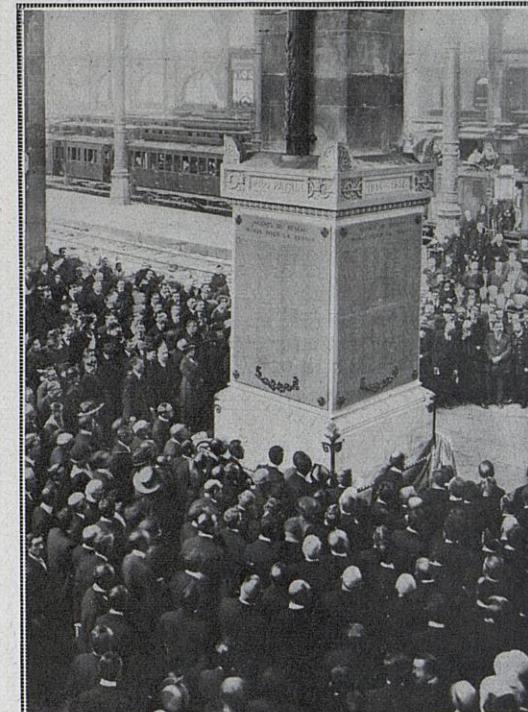
M. Denys Puech, l'éminent sculpteur qui vient de partir pour Rome, où il va remplacer M. Albert Besnard, comme directeur de la Villa-Médicis.



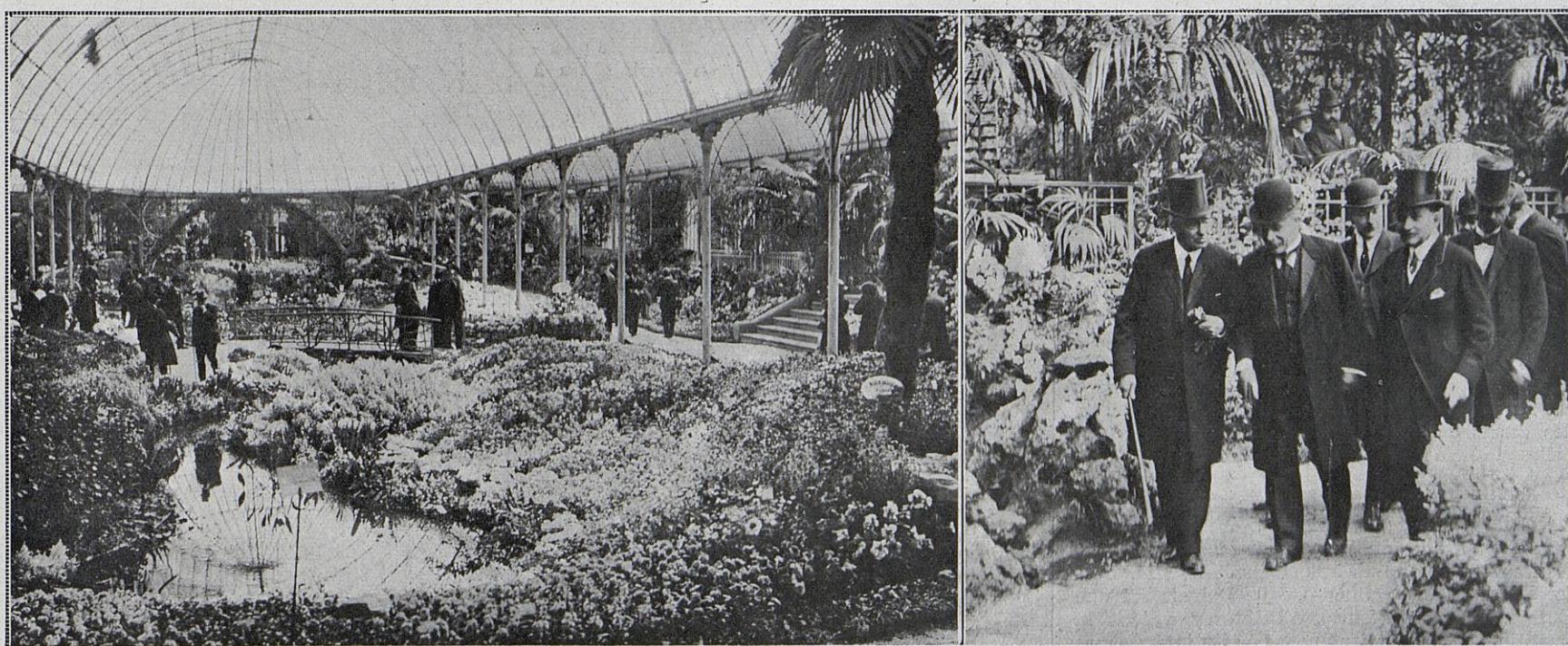
La visite du Conseil municipal de Paris à Varsovie. — Assis et de gauche à droite : MM. Massard; Balinsky, président du Conseil municipal de Varsovie ; Le Corbeiller ; Faure ; le général Moriez. Debout et derrière M. Massard : M. Gillouin, secrétaire de la présidence du Conseil municipal de Paris.



Le nouveau Préfet de Police et ses collaborateurs. — De gauche à droite : MM. Marlier, directeur du Cabinet ; Leulier ; Massé, chef-adjoint du Cabinet.



La Compagnie du Nord a fait élever un monument à la mémoire de ses agents morts au Champ d'Honneur.



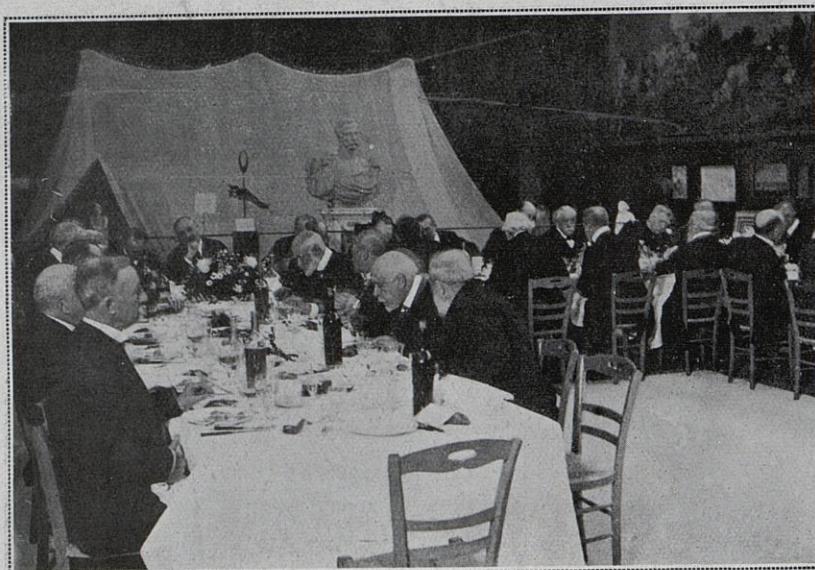
M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, inaugure l'Exposition d'Horticulture au Jardin d'Acclimatation.

LES ACADEMICIENS BELGES A CHANTILLY

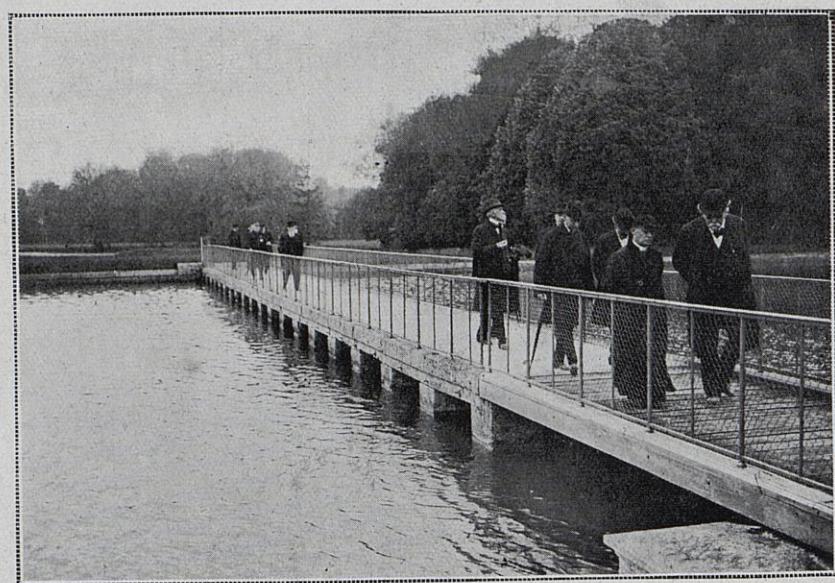
Sous les ombrages du château de Chantilly où le grand Condé se plait à déviser avec les plus beaux esprits du grand siècle, les académiciens de France ont accueilli la toute jeune Académie belge. Délicate attention à l'endroit de nos alliés, le duc d'Aumale dont la haute et aristocratique silhouette semblait errer légère comme une ombre du passé glorieux, dans les allées du grand parc, n'était-il pas l'oncle de Léopold II ? Emouvant souvenir des heures tragiques de la lutte commune, Chantilly n'avait-il pas été le quartier général du vainqueur de la Marne ? Le maréchal Joffre n'avait-il pas reçu dans le château, véritable reliquaire de la gloire française, ce Roi soldat, qui selon la belle expression de M. Lavisson, « reçut la royauté comme un devoir ». Hommage



Devant l'Institut. — L'autocar qui emmène les Académiciens à Chantilly.



Dans la Salle du Jeu de Paume, un cordial déjeuner a réuni les deux académies soeurs ; le duc d'Aumale, dont on aperçoit au fond la statue et la tente, semblait présider à cette manifestation nouvelle de sympathie franco-belge.



Précédée de M. Frédéric Masson et de Mgr Baudrillart la délégation belge comprenant MM. Carton de Wiart, Président du Conseil de Belgique ; Albert Giraud, directeur ; Gustave Van Zype, secrétaire perpétuel, etc., visite le domaine du Grand Condé.

THÉATRES

COMÉDIE FRANÇAISE : *Cleopâtre*, cinq actes en vers de M. F. Hérald. — THÉÂTRE SARAH-BERNARD : *Les Deux Gosses*, de M. P. Decourcelle.

On se demande pourquoi les auteurs qui adaptent Shakespeare s'attaquent à trois ou quatre de ses pièces toujours les mêmes, et tout d'abord à *Antoine* et *Cleopâtre*. Il n'y eut, d'ailleurs dans le cas présent, ni recherche de décors, ou de mise en scène, ni recherche psychologique. La seule figure qui ait quelque relief, c'est celle d'Octave ; impérieux, hautain, patriote fervent, dans son unique scène il domine Antoine, guerrier qui ne compte que sur la force brutale de ses bras et ne possède rien d'autre, ni astuce ni même compréhension. Cleopâtre est amoureuse, elle voudrait se montrer rusée mais comment y parviendrait-elle, accouplée de la sorte ? Vainement elle déploie des subtilités diplomatiques envers l'envoyé d'Octave ; Antoine l'a entendue, il bondit, il crie, il brutalise un peu sa reine adorée et, vite, il retombe sous le joug, incertain et irrésolu cette fois encore comme il le fut un peu auparavant, au retour de sa défaite navale, et aussi à Rome, devant Octave puis devant Octavie, quand celle-ci lui fit comprendre que la meilleure façon de servir sa patrie et de dominer le monde, c'était de faire sa paix avec Octave et de l'épouser, elle.

M. Albert Lambert fils a traduit exactement cet Antoine, il a poussé des cris violents, il a eu des gestes énergiques, une robuste vigueur. Les belles qualités de Mme Segond Weber ne sont pas celles qui auraient convenu au rôle de Cleopâtre. M. Hervé montre en Octave une réelle autorité ; le public a fêté M. Grandval, souple et doux en jardinier porteur du fameux aspic, M. Escande, Agrippa qu'anime une ardeur juvénile, MM. Desjardins, Dorival, Guilhaënes, Mlle Delvair fut une Octavie pleine de dignité. M. Letorey a écrit la partition, en particulier une page très intéressante pour la scène des deux officiers de garde entendant un grand bruit souterrain, comprenant que ce

bruit marque le départ des camarades morts et du dieu qui, jusqu'ici, protégea Antoine.

Si les amateurs de tragédie sont déçus cette semaine, ceux qui aiment le mélodrame peuvent se réjouir. Le genre qui paraissait mort, tend à ressusciter. Déjà l'Eldorado a joué *la Goualeuse*, Bataclan *l'Assommoir*, voilà que le théâtre Sarah Bernhardt fait revivre les *Deux Gosses*. Et il ne faut point s'étonner si, à l'époque du cinéma on assiste à cette résurrection. Au théâtre, les tableaux changent moins vite et moins fréquemment, mais en revanche, les acteurs parlent et certaines de leurs phrases expliquent certains de leurs gestes, donnant parfois à des aventures impossibles une certaine vraisemblance. La pièce de M. Decourcelle est, on le sait, compliquée au départ, mais savamment conduite ; on y constate, entre-autres qualités, une ingéniosité toujours en éveil, grâce à laquelle la pièce rebondit sans cesse, chaque épisode ne se dénouant jamais sans qu'un autre soit né. Comme il y a vingt-cinq ans, les spectateurs se sont intéressés aux malheurs d'Hélène de Kerlor, privée de son fils par l'aveugle jalouse de son mari, et à l'attendrissante amitié de Fanfan et de Claudinet. Ils ont applaudi Mlle Dermoz, Hélène élégante, aux accents douloureux et entraînantes, Mlle Danjou, un Fanfan délivré et bien planté. Mlle Guitty, avec entrain et M. Decourcelle, non sans brutalité, dessinent un bon couple de bandits, un peu bruyants. MM. Baissac, Saint Paul, Lacressonnière, Mles Fleury, Linska sont de bons interprètes ayant les allures et les cris qui conviennent. Les décors sont réussis, en particulier celui de l'écluse, fameux dans les fastes de la machinerie.

Marcel FOURNIER.

UN NOUVEAU PRIX LITTÉRAIRE

Trop souvent pour porter au loin les belles lettres françaises, nous choisissons des productions futiles des récits frelatés, bref quand il s'agit des œuvres de l'esprit, nous exportons trop facilement la camélotte et « l'article de Paris ».

solemnelle de la France à la Belgique rendu par la plus pure aristocratie des lettres.

Mieux que les traités, mieux que les accords, la littérature unit les peuples, l'homme, comme le proclama M. Carton de Wiart, président du Conseil de Belgique qui conduisait la délégation, l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit aussi et surtout de la parole, qui est la vie des hommes ! Or, les deux Académies soeurs l'ont affirmé, où trouver plus belle parole que la parole française ! Elle est dispensatrice de beauté et d'idéal ! Voilà pourquoi, ayant eu dès 1906 pour parrains Sully Prudhomme, Gaston Boissier et Brunetière, la jeune assemblée s'est vouée tout entière à la culture de ces fleurs de rhétorique de France, fleurs solides et délicates en même temps, poussant bien au-delà de la douce terre de liberté, élargissant vers l'infini de l'esprit et de l'art, les fragiles frontières terrestres.

J. BEVER.

Le pays qui peut s'honorer d'avoir donné le jour à Montaigne, à Pascal, à Chateaubriand et à Hugo doit préférer voir les écrits de ceux-ci supplanter *L'Héptaméron*, les *Liaisons dangereuses* ou *Les Contes drôlatiques*. Pareillement aujourd'hui nous pouvons nous féliciter pour le beau renom de notre littérature, que le prix fondé par Lady Northcliffe à l'Institut de Londres soit venu récompenser l'écrivain de race qu'est M. Raymond Escholier.



M. Escholier.

Le Comité britannique a bien fait de retenir cette œuvre si pleine d'humour et de tendresse *Dansons la Trompeuse*.

Délaissant les sujets arbitraires et malsains, négligeant de recommencer inutilement à peindre la vie mondaine de Paris sous ses couleurs les moins sympathiques, M. Escholier nous présente une curieuse héroïne luttant contre les ans destructeurs de beauté, luttant contre une mesquine pauvreté dans une petite ville de province, où s'agissent les types les plus cocasses et les plus variés. C'est une véritable œuvre française, saine, solide, spirituelle, qui fera aimer la France, la vraie, celle du doux Racine, par l'Angleterre, la vraie, celle du grand Shakespeare !

LE MONDE FINANCIER ILLUSTRÉ

1815-1871-1921

Moins de vingt-quatre heures nous séparent du moment où l'Allemagne devra, sous peine d'occupation de la Ruhr, tenir ses engagements. L'armistice date du 11 novembre 1918, la paix a été officiellement signée à Versailles le 28 juin 1919. Depuis cette époque, rompt toujours, le gouvernement du Reich s'est dérobé à l'exécution des clauses du traité. Nul escrimeur ne peut rompre indéfiniment : fatidiquement, il arrive au pied d'un mur. La Chambre allemande par 220 voix contre 172, a accepté l'ultimatum que les pays de l'Entente lui ont adressé et la première des échéances de l'Allemagne a été fixée au 1^{er} juin 1921. A bref délai, nous saurons si le Reich cherchera encore à gagner du temps ou s'il se mettra en mesure de payer ce qu'il doit.

La France n'a jamais agi comme l'Allemagne ; elle s'est toujours exécutée. Ayant perdu, elle a payé. Jamais elle n'a crié grâce ou merci, ou louvoyé pour gagner du temps. Ainsi, elle a su se conserver dans le monde des sympathies à l'aide desquelles, à toutes les époques, elle a pu se relever promptement.

* *

Le 3 juillet 1815, Paris capitule. Blücher, à la tête de ses troupes, y entre le 7 ; Louis XVIII arrive dans sa capitale le lendemain. Dès le 12, les ministres alliés se réunissent et tiennent séance chaque jour pour régler les innombrables questions relatives à l'occupation de la France, au licenciement de son armée, à la subsistance des troupes étrangères, aux indemnités de solde, aux contributions de toutes sortes, à l'administration des départements occupés et au recouvrement des impôts. En même temps, ils discutent secrètement les conditions de la paix.

Bien que celle-ci soit virtuellement faite, chaque jour amène dans le royaume de nouvelles troupes étrangères. Pour leur part, les Prussiens occupent la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Bretagne ; les Wurtembergois et les Bavarois, l'Orléanais, le Nivernais ; les Badois et les Saxons, l'Alsace. Dans les provinces où ils pénètrent, les Allemands organisent la « terreur prussienne » ; les Prussiens déclarent qu'ils ne veulent pas quitter la France « qu'elle ne soit comme si le feu du ciel y avait passé ».

Pour les personnes, les colonnes prussiennes traînent avec elles la *cage aux Français*, caisse à claire voie dans laquelle les prisonniers sont enfermés pieds nus et en chemise.

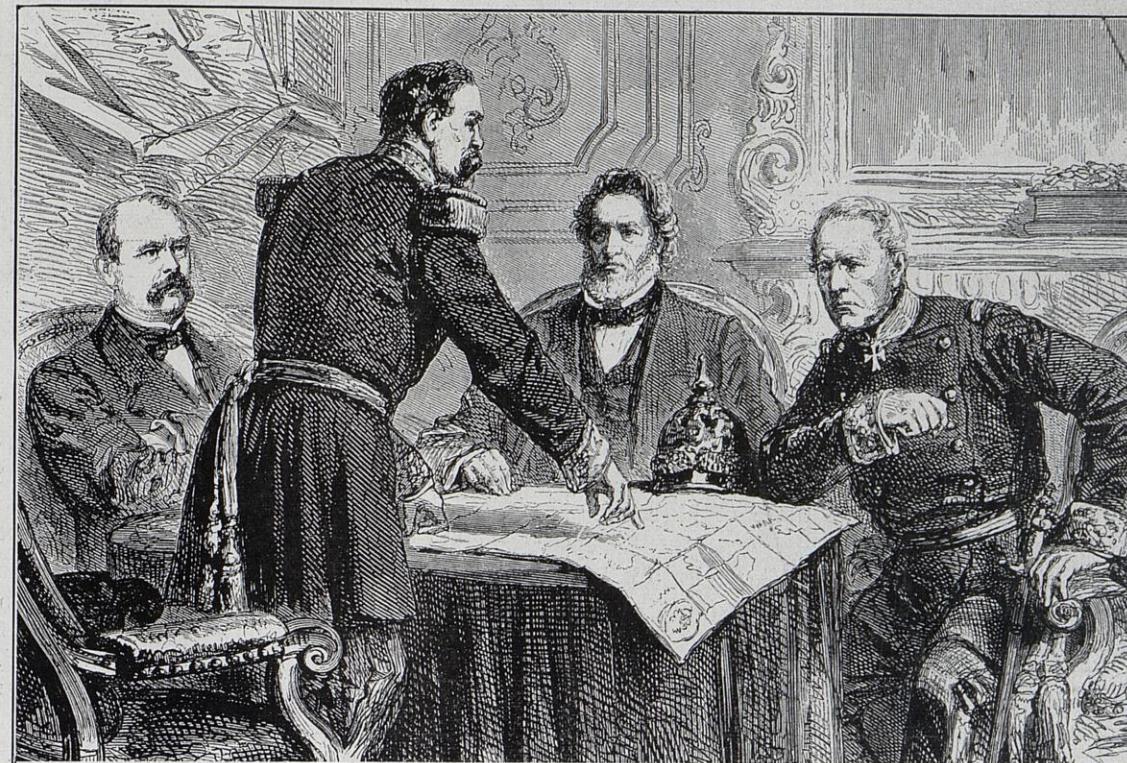
Partout, ces hordes pillent, volent, réquisitionnent, quand elles prennent pour cinquante écus elles font pour dix mille écus de dommage.

Le traité de Paris est signé le 20 novembre 1815 les clauses financières en sont les suivantes :

1^o Occupation pendant cinq ans au plus et trois ans au moins d'une ligne militaire le long de la frontière par 150.000 hommes nourris, entretenus et soldés par la France ;

2^o Une indemnité de guerre de 700 millions.

En ajoutant à ces 700 millions, une somme de 350 millions pour l'entretien de l'armée d'occupation pendant trois ans seulement, et une autre somme évaluée à 386 millions, tant pour les réquisitions des Alliés en nature et en numéraire durant les quatre mois écoulés depuis leur entrée en France, que pour les indemnités consenties afin qu'ils cessassent leurs réquisitions, c'était un total de 1.636 millions, sans compter les pertes subies par l'enlèvement du



Bismarck. Général de Valdan. Jules Favre. Général de Moltke.
Les représentants des gouvernements Français et Allemand discutent à Versailles les conditions de l'Armistice signé le 28 janvier 1871.

matériel et des approvisionnements des places fortes d'une valeur de 21.763.000 francs, les pillages, les incendies, les spoliations et les dilapidations de toutes sortes.

ments que la glorieuse campagne de France de 1918 a fait oublier, il n'est peut-être pas hors de propos de remettre en mémoire la manière dont, vaincu, notre pays s'est libéré.

Le 28 janvier 1871, était signé un armistice entre la France et la Prusse ; moins d'un mois après, le 26 février 1871, étaient arrêtés les préliminaires de paix et le 20 mai 1871, à Francfort, était signé le traité définitif. D'après l'article 7, nous devions verser à l'Allemagne :

500.000.000 de francs 30 jours après le rétablissement de l'ordre dans Paris ;

1.000.000.000 de francs dans le courant de 1871.

500.000.000 de francs le 1^{er} mai 1872 ;

3.000.000.000 de francs le 2 mars 1874.

Avec les intérêts et les frais, cette somme de 5 milliards devenait exactement égale à 5 milliards 314 millions.

Pour assurer l'exécution des clauses financières du traité, une partie du territoire était occupée et les troupes d'occupation avaient droit de réquisition dans les départements où elles étaient stationnées et même au dehors, si le gouvernement n'exécutait pas ses obligations.

Au moment de la signature des préliminaires de paix, un tiers du territoire était occupé par les troupes allemandes, Paris était aux mains des émeutiers, le trésor français était complètement vide, son montant tenait en entier dans le chapeau du ministre des finances. Les villes par lesquelles avaient passé les Prussiens étaient ruinées, ils avaient, en effet, prélevé 708.816.693 fr. d'indemnités sans parler des 200 millions qu'ils avaient exigés comme prix de la rançon de la ville de Paris.

Tout compris, les charges liquides et appréciables de la guerre s'élevaient pour le pays à 15.592.468.140 francs. Bismarck espérait avoir ruiné la France à tout jamais et l'économiste Wagner écrivait dans *Das Reichsfinanz-wesen* : « La contribution frappée doit par son énormité exercer une pression sur les finances et sur l'économie entière de la France ; elle applique à ce

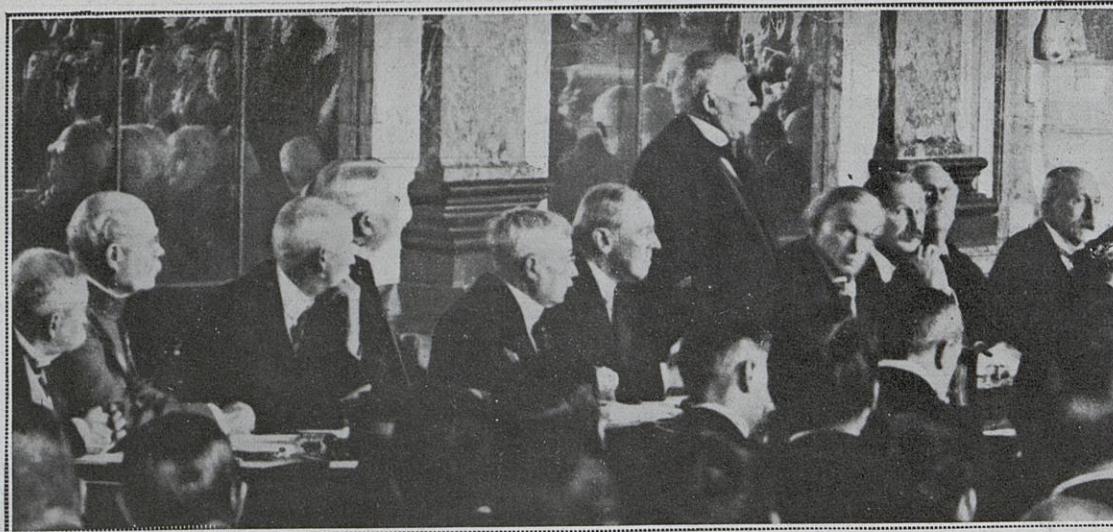


M. POUYER-QUERTIER, ministre des Finances,
l'un des signataires du traité de Francfort.

Dès le 9 octobre 1818, une commission signait à Aix-la-Chapelle, le traité fixant au 30 novembre le retrait des troupes d'occupation. *En trente six mois la France s'était acquittée*, bien qu'elle fût à peu près ruinée ; depuis trente mois, l'Allemagne n'a *encore versé aucune indemnité en espèces*.

* *

S'il est inutile de rappeler la chute où nous précipita l'Année Terrible 1870-71, et les évènements



Général Bliss M. White M. Wilson M. Clemenceau M. Bonar Law M. Balfour
 M. Pichon Colonel House M. Lansing Lloyd George Lord Milner

A Versailles : La signature du Traité du 28 Juin 1919.

pays la peine d'une confiscation partielle des ressources nationales. »

La France accablée ne gémit point ; le coq gaulois redressa la tête et chercha les meilleurs moyens pour acquitter sa dette et libérer le sol de la patrie.

Le traité de Francfort stipulait que les 5 milliards d'indemnité devaient être réglés : 1^o en or et argent français monnayé ou bien en or ou en barres ; 2^o en monnaies allemandes ; 3^o en dettes allemandes que la France prendrait à sa charge.

A la suite d'opérations financières admirables, et dont Léon Say a retracé le détail dans une étude célèbre, le gouvernement, aidé des conseils de M. Dutilleul, le directeur du mouvement général des fonds de l'époque, se procura les ressources nécessaires pour le parfait paiement de l'indemnité imposée par le vainqueur.

Dès le 15 mars 1873, était signée à Berlin une convention par laquelle la France s'engageait à anticiper ses paiements et l'Allemagne à évacuer les derniers départements français au

mois de juillet 1873. Bien avant le terme fixé, nous nous libérions vis-à-vis de l'Allemagne, en vingt-sept mois la France s'était acquittée ; depuis trente mois l'Allemagne n'a encore versé aucune indemnité en espèces. Loin de là, c'est le vainqueur qui a effectué des avances au vaincu.

**

Si l'on en croit les affirmations du docteur Wirth, chancelier de l'Allemagne, le gouvernement aux destinées duquel il préside, est résolu à payer et à remplir les conditions de l'ultimatum. Il réclame que les pays de l'Entente, devant les preuves de bonne volonté du Reich, jouent eux aussi le *fair play*. Ce brave professeur d'un Lycée de Fribourg que l'amitié d'Erzberger a porté au pouvoir ne doit pas ignorer l'histoire du XIX^e siècle et notamment celle de 1815 et de 1871. Ces dates ont marqué dans l'esprit de tout Allemand, aussi est-il surprenant de le voir réclamer de « l'élegance » de notre part.

Nous avons toujours tenu à l'honneur de remplir nos engagements. A Versailles les Allemands ont accepté le traité : ils ont usé et abusé des délais qui leurs étaient impartis ; nous avons toujours devancé le terme que les clauses des traités de Paris et de Francfort nous avaient accordé. Qu'ils imitent la France en jouant le jeu élégant — le *fair play* — qu'ils nous demandent maintenant de jouer.

De quoi demain sera-t-il fait ? Les Allemands tiennent leur sort entre leurs mains.

La Hausse du Franc

Le débat qui se déroule actuellement devant la Chambre a posé d'une façon aiguë le problème des changes, au moment même où, au milieu des difficultés politiques et financières que traverse l'Europe, la hausse du franc apparaît comme un fait sensationnel et presque inexplicable.

Nous avons rappelé ici, après M. de Lasteyrie, que le traité de Versailles nous obligeait à jouer la dépréciation de notre monnaie nationale, si nous voulions, avec des marks or, récupérer une masse importante de francs papier.

M. André Tardieu n'en défend pas moins cette thèse audacieuse qu'à la date du 1^{er} mai 1921 la Commission des Réparations pouvait faire autre chose que de ramener au cours du jour notre créance en francs papier à son montant en marks or, seule monnaie de paiement fixée par le traité.

Malgré leur grand talent, ni M. André Tardieu ni M. Forgeot ne feront croire aux hommes qui ont étudié toute leur vie ces questions que le cours moyen du dollar puisse s'établir pendant dix ans à 6 francs 25. Peu importe, d'ailleurs, puisqu'il ne s'agit que de convaincre la Chambre.

M. Boyden, lui-même, évalue, suivant les déclarations du Ministre des Régions libérées, pendant cette même période, le mark or à plus de 2 fr. 20.

Nous n'avons pas l'intention de mesurer ici les répercussions de cette thèse sur le problème des réparations au moment où les interpellateurs du gouvernement oublient de nous parler de la valeur en 1914 des biens détruits — 35 milliards de francs — et perdent de vue qu'aux Etats-Unis, à l'heure actuelle, au prix de la monnaie d'or les constructions ne coûtent pas sensiblement plus cher qu'avant la guerre.

Le prix de la reconstitution est donc fonction du taux du franc.

Aussi bien est-il intéressant de rechercher aujourd'hui les raisons de hausse de nos devises et d'examiner si elles sont durables.

Faut-il les trouver dans une balance commerciale de jour en jour plus favorable ? A première vue, c'est l'argument classique, l'argument d'école, en quelque sorte. On sait que nous ne sommes pas très orthodoxes et souvent mon éminent ami M. Delambre, qui en ce moment, au sein du Comité Parlementaire du Commerce représente à côté de M. Chaumet, si dignement la France à Lisbonne, ne m'a pas caché que je sentais le fagot.

Il n'en est pas moins vrai que si les lois économiques, ont, sous la pression d'événements, à tout prendre révolutionnaires, évolué plus rapidement que certains ne le pensent, elles continuent malgré tout à jouer et le baromètre ultra sensible des changes subit presque quotidiennement leur influence.

Celle-ci n'explique pas complètement pourtant l'effondrement du dollar qui, en six mois, a passé de 17 à 11 francs.

On sait que le dollar est aujourd'hui l'étalement d'or mondial, puisque les Etats-Unis autorisent seuls le commerce libre du métal précieux.

Il faut, à notre avis, attribuer le bouleversement des devises à trois ordres de causes très différents et aussi importants les uns que les autres.

Le commerce extérieur de la France tient à cet égard la première place. Une politique économique néfaste, inaugurée par le cabinet Clemenceau, avait alourdi notre déficit extérieur de 37 milliards — 13 milliards en 1919, 24 milliards en 1920 —. Elle faisait pendant à notre politique de gabegie financière.

C'est sous cette double action accusée par une inflation fiduciaire sans

précédent que notre franc s'est effondré. Or le tableau des 4 premiers mois de 1921 présente à nos yeux 7.118.396.000 d'importations contre 12.838.485.000 en 1920, soit une réduction de 5.720.089.000 francs et nos exportations par contre ont bondi de 6.288.816.000 à 7.400.756.000, soit une amélioration de 1.111.940.000 francs.

Le mois d'avril notamment accuse une diminution de 1.682 millions dans les entrées et une augmentation de 149 dans les sorties.

Il est vrai de dire que malheureusement la grosse baisse dans les importations s'applique aux matières premières nécessaires à l'industrie. Nous en ressentirons donc le contre-coup dans les mois suivants. Il n'en reste pas moins que le mouvement du commerce de la France vient d'évoluer dans le sens qui nous est le plus favorable.

A côté de ces exportations visibles, il en est d'autres qui sont à peine moins importantes et que nous sommes maîtres de développer, si l'on suit dans ce pays la politique que nous n'avons cessé de préconiser ici.

Il s'agit, en un mot, de l'afflux des Etrangers et de l'extension grandissante du tourisme. Avant la guerre, on estimait d'une façon courante à 2 milliards la somme que les Américains du Nord et du Sud, les Anglais, les Scandinaves, et même les Allemands, laissaient annuellement en France.

Il n'est pas exagéré de penser que cette somme a doublé depuis la fin de la guerre. Si au lieu de permettre aux banques d'acheter tous nos hôtels de voyageurs, l'Etat les avait déclarés d'utilité publique ; s'il avait organisé le crédit hôtelier, nous aurions pu tripler nos moyens de réception.

Si nos routes étaient en bon état, elles seraient sillonnées par cent mille automobiles apportant de l'or étranger. Quoiqu'il en soit, à nombre égal, les touristes ont pu dépenser l'année dernière 4 milliards d'or en France, soit près de 10 milliards de francs papier.

Les voilà bien les exportations *intérieures* qui sauvent le pays malgré le gaspillage de nos finances publiques.

A côté de ces deux phénomènes qui justifient, pour une large part, l'amélioration du franc, il en est un autre plus décisif encore, mais bien moins favorable, il faut le dire, c'est la spéculation américaine.

On a vu s'intaller en France sans réserve, ni législation spéciale, des banques étrangères, qui ont pris position à Paris, sur nos grands boulevards, dans nos plus belles artères, qui, en province, à prix d'or ont racheté les cafés, les hôtels les mieux achalandés pour les ouvrir à leurs guichets.

Si le mouvement du commerce, ni l'afflux des touristes ne justifiaient cette invasion, ni ne permettaient de couvrir les frais énormes d'installations somptueuses et d'états-majors au grand complet.

Seule la spéculation sur les changes, à l'abri d'une commission impuissante, servait de contre partie à ces dépenses désordonnées. Cette spéculation, au moment où nos besoins d'importation étaient énormes, a réagi contre nous et a précipité la baisse vertigineuse de notre monnaie.

La livre sterling a valu, on s'en souvient 67 ; le dollar a dépassé 17 francs. Les administrations publiques, ignorantes et impressionnées, soufflaient à l'oreille des chiffres inconnus jusqu'à ce jour.

La livre irait à 100 ; le dollar à 20 francs ! Sous le handicap rigoureux de ces hausses vertigineuses, les importations furent vite taries et depuis trois mois, effrayées de cette répercussion, les banques étrangères ont pris le marché des changes à rebours et se sont mises à la hausse sur le franc.

Gare au choc en retour !

Il n'est que temps pour les pouvoirs publics de s'en inquiéter, cependant que MM. André Tardieu et Forgeot continueront à disséquer sur le mark or et le franc au pair.

Jacques STERN

Études Financières

LE CRÉDIT LYONNAIS

Le Crédit lyonnais occupe une telle place dans notre organisation bancaire et son action s'exerce d'une manière si complète sur l'ensemble de ce pays que son nom, évocateur d'une seule région de la France, apparaît à beaucoup comme une véritable anomalie. Si, en effet, le souvenir de son fondateur, Henri Germain, est resté dans bien des mémoires, on ignore souvent que c'est à Lyon qu'il a constitué, en 1863, la société de banque dont le succès devait contribuer à lui donner rang parmi les plus grands financiers de son époque.

Le Crédit Lyonnais ne resta pas longtemps, d'ailleurs, un établissement exclusivement régional. Deux ans après sa fondation, il ouvrait une succursale à Paris et une à Marseille ; puis il rayonnait peu à peu sur toute la France, tandis qu'il établissait des agences à l'étranger, d'abord en Egypte, puis à Londres, Madrid, Saint-Pétersbourg, etc. En 1878, enfin, il prenait nettement son caractère actuel en installant à Paris, boulevard des Italiens, dans le vaste immeuble que chacun connaît, un siège central où sont réunis les principaux services de direction. Au 31 décembre 1920, le Crédit Lyonnais avait, en dehors du Siège de Lyon et du Siège central de Paris, plus de 400 succursales, dont une trentaine à l'étranger.

Il va de soi que son capital n'est pas resté au chiffre de 20 millions, auquel il avait été primitivement fixé. Diverses augmentations l'ont porté au chiffre de 250 millions de francs, atteint en 1900, et resté invariable depuis cette époque. Par contre, les réserves ont continué leur marche ascendante ; après règlement du dernier exercice, elles s'élèvent à 215 millions.

**

Au cours des 58 années d'existence qu'il compte déjà, le Crédit Lyonnais n'a cessé, à aucun moment, de se conformer aux règles, sans doute rigides, mais en tout cas prudentes, qui, dans notre pays surtout, sont considérées comme formant la charte des banques de dépôts, et dont le respect absolu constituait pour Henri Germain, un dogme intangible. Les ressources dont disposent les banques provenant principalement des fonds remboursables à vue, c'est à dire, immédiatement après demande du déposant, ne peuvent être engagées que dans des opérations donnant naissance à un actif facilement et rapidement réalisable.

L'escompte des effets de commerce à trois mois d'échéance au plus est le type de ces opérations, en raison de la possibilité constante de monnayer ces effets par le réescompte à la Banque de France. Bien que ne comportant pas la même faculté de prompte réalisation, les reports sur bonnes valeurs, les avances sur titres aisément négociables, ainsi que les autres formes du crédit à court terme (acceptations, ouvertures de crédit, etc.) peuvent aussi, mais dans certaines limites et sous la condition qu'elles présentent la plus entière sécurité, être pratiquées par les banques de dépôts. Par contre, celles-ci doivent s'abstenir de toutes participations ou commandites qui risqueraient d'immobiliser, pendant une longue durée, les capitaux qu'elles y auraient engagés ; tout au plus leur est-il loisible de consacrer à des opérations de cette sorte une faible partie de leurs fonds propres — capital et réserves — ceux-ci ayant pour principal objet de couvrir les pertes que pourraient causer les placements faits en vue de l'utilisation des dépôts.

Le Crédit Lyonnais a fait tout particulièrement de cette dernière règle une application des plus strictes qui n'a pas été, il faut le dire, sans soulever une question particulièrement délicate, à laquelle on ne saurait en quelques lignes donner une réponse suffisamment complète : disons toutefois que les principes directeurs qui viennent d'être rappelés, nous semblent avoir le moins le mérite de la prudence et de la logique, et que si à l'étranger une politique différente a été parfois suivie, elle s'apparentait à des méthodes qui ne répondraient sans doute pas aux aspirations de notre pays.

Disons encore que le Crédit Lyonnais a pris sa part dans les efforts qui ont été tentés en France depuis de nombreuses années en vue de l'organisation du crédit à moyen ou à long terme. Après avoir participé efficacement, par son service d'études financières, aux travaux des longues enquêtes qui ont abouti à la loi du 13 mars 1917, ayant pour objet l'organisation du crédit au petit et au moyen commerce ainsi qu'à la petite et à la moyenne industrie, il a concouru, en 1919, avec un grand nombre d'autres établissements, à la constitution du Crédit national pour la réparation des dommages

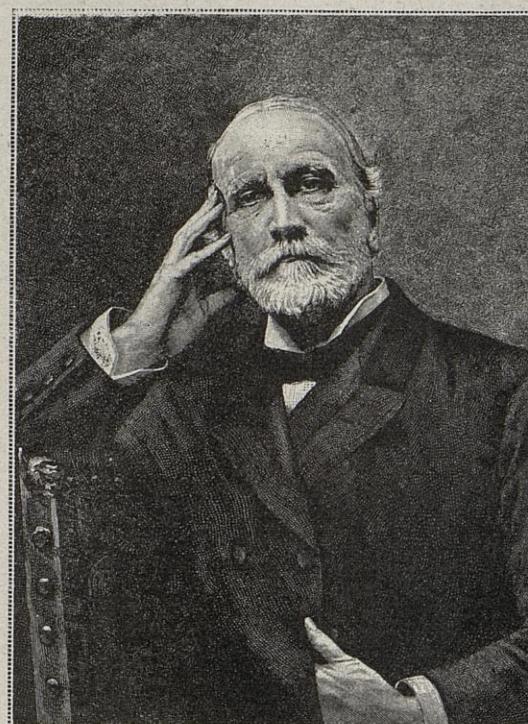
de guerre, dont le but n'est pas complètement défini par le nom. Le rôle de cet établissement ne se bornera pas — on ne l'a peut-être pas assez souligné — à faciliter le paiement des indemnités dues par l'Etat ; il a aussi pour mission de consentir des avances, d'une durée comprise entre trois et dix ans, non seulement aux exploitations industrielles et commerciales des régions dévastées — bien qu'elles aient, en fait, la préférence — mais aussi à toutes les entreprises françaises ; il dis-

le placement de leurs emprunts, à moins qu'il n'ait, en participation avec d'autres banques, pris pour son propre compte tous les titres à émettre en vue de les négocier, dans le plus bref délai possible, soit à ses guichets, soit en Bourse. On sait que cette dernière méthode était couramment adoptée avant la guerre pour le placement des emprunts à l'étranger émis en France.

En ces dernières années, les émissions ont consisté à peu près exclusivement en emprunts publics français ou en opérations effectuées pour le compte d'entreprises françaises. Pendant 1920, qui a présenté, à cet égard, notamment, une activité particulière, elles ont porté sur un total d'environ 50 milliards, dont un peu plus de 13 milliards provenant de créations d'actions ou d'obligations ; le Crédit Lyonnais a participé à 81 opérations de cette sorte.

**

Comparé au précédent, le bilan au 31 décembre dernier du Crédit Lyonnais se présente, après affectation des bénéfices, comme il est indiqué ci-dessous :

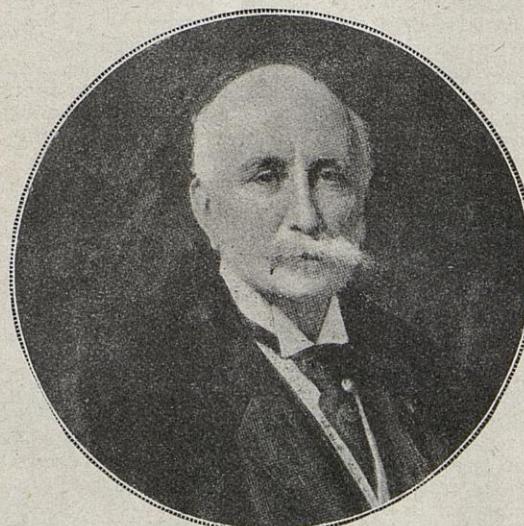


M. Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais.

pensera ainsi ce crédit à moyen terme dont la réalisation s'est heurtée jusqu'à maintenant aux plus grandes difficultés.

D'autre part, le Crédit Lyonnais a, en coopération avec le Comptoir national d'escompte, créé en juin 1919, l'*Union pour le Crédit à l'Industrie Nationale*, société au capital de 25 millions de francs. Cette banque est destinée à fournir principalement aux entreprises locales les ressources nécessaires à leur création ou à leur développement, et elle tend à utiliser les agences des deux établissements fondateurs pour procurer à ces entreprises locales le concours des milieux directement intéressés. D'après le rapport présenté aux assemblées générales récentes du Crédit Lyonnais et du Comptoir national d'escompte, les résultats déjà obtenus sont entièrement satisfaisants.

Pour donner une idée exacte du rôle d'un établissement qui, ainsi que le Crédit Lyonnais, se conforme aux obligations les plus sévères qui puissent être raisonnablement imposées aux banques de dépôts et d'escompte, il ne faut pas négliger d'observer que, s'il ne peut confier à des tiers, pour un long temps, les fonds dont il reste comptable envers ses déposants, il ne manque pas, du moins de prendre une part prépondérante en tant qu'intermédiaire — ou même en tant que promoteur — aux émissions d'actions ou d'obligations par quoi sont procurés aux exploitations industrielles ou commerciales les capitaux dont elles ont besoin à titre définitif ou qu'elles ne pourront rembourser avant un certain nombre d'années. Il joue, d'ailleurs, un rôle analogue à l'égard des Etats ou des autres collectivités publiques, départements, villes, etc., auxquels il prête ses guichets pour assurer



M. Emile Béthenod, président actuel du Conseil d'administration,

	31 déc. 1919	31 déc. 1920
	En milliers de francs	
Caisse et banques	511.818	505.586
Effets de commerce et Bons	3.092.896	3.239.524
Avances garanties et reports	203.984	201.044
Comptes courants débiteurs	1.084.930	1.233.997
Opérations de change garanties	113.302	113.213
Portefeuille titres	5.960	7.677
Comptes d'ordres et divers	5.566	4.375
Immeubles	35.000	35.000
Total	5.053.456	5.340.416
 PASSIF		
Capital	250.000	250.000
Réserves diverses	200.000	200.000
Dépôts et bons à vue	1.565.466	1.638.562
Comptes courants	2.689.934	2.826.710
Comptes exigibles après encasement	133.033	158.177
Opérations de change	113.302	113.214
Comptes d'ordres et divers	32.062	53.508
Acceptations	21.457	36.479
Bons à échéance	37.291	48.642
Bénéfices reportés	10.911	15.124
Total	5.053.456	5.340.416

Si l'on recherche quelle est la situation de trésorerie du Crédit Lyonnais, on s'aperçoit aisément que dans l'hypothèse extrême et, à coup sûr invraisemblable, d'un *run* où toutes les exigibilités immédiates ou à court délai donneraient lieu à retrait de fonds, il pourrait être donné complète satisfaction aux demandes de remboursement à la condition que la moitié des créances portées au chapitre « Comptes courants débiteurs » soient rapidement mobilisables. Il est permis de supposer que cette condition est réalisée.

Au reste, le peu d'importance des immobilisations qui ne comprennent guère que les 35 millions du poste « Immeubles », le portefeuille titres n'étant composé que de titres de négociation courante destinés aux opérations journalières des guichets — par rapport aux ressources propres de l'établissement, qui représentent capital et réserves réunies, plus de 465 millions, peut être considéré comme l'indice d'une situation saine.

En ce qui concerne les résultats financiers des opérations du Crédit Lyonnais, on en est réduit aux renseignements les plus sommaires. Le compte rendu de cet établissement ne fait connaître que le chiffre des bénéfices après déduction de tous frais généraux, provisions, amortissements, tantiers, etc. Or, on ne peut guère que se livrer à des conjectures au sujet du montant de la plupart de ces déductions et, notamment, du chiffre des amortissements, qui ne sont assurément pas négligeables. On ne saurait oublier, par exemple, que les installations, meubles, coffres-forts, etc., ne sont pas portés au bilan et que le poste « Immeubles » reste immuablement fixé au chiffre de 35 millions depuis bientôt 20 ans, malgré l'accroissement du nombre des constructions qui sont la propriété de la banque ; ainsi, le dernier compte rendu signale qu'il a été acheté en 1920, un certain nombre d'immeubles situés principalement à Paris, Dijon, Saint-Etienne, Bordeaux, Lille et Rouen. De même, les participations du Crédit Lyonnais dans le Crédit National, la Banque Nationale française du commerce extérieur, l'Union pour le crédit à l'industrie nationale etc., paraissent être entièrement amorties.

Indiquons cependant que le chiffre des bénéfices nets en 1920, tel qu'il est donné par le compte rendu, est de 39.213.000 francs, contre 36.246.000 fr. en 1919 et 27.950.000 francs en 1918. Il se rapproche ainsi graduellement du maximum de 41.659.000 francs atteint en 1913.

Le dividende distribué marque une progression parallèle ; de 50 francs pour 1918, il a été porté à 60 francs en 1919 et à 70 francs pour 1920, dépassant ainsi le dividende de 1913, qui avait été fixé à 65 francs.

A l'Etranger

LETTER DE LONDRES

LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres le 26 mai 1921.

La semaine dernière n'a été marquée par aucun fait important au point de vue du mouvement financier. Sauf l'emprunt norvégien, aucune émission de capital n'est signalée.

La semaine qui s'achève a été un peu plus active; déjà plusieurs émissions sont en cours. Il est évident que de nombreux emprunts seront encore lancés, mais la situation industrielle et l'incertitude générale font hésiter ceux qui ont besoin de nouveaux capitaux ; les intéressés préfèrent retarder toute opération, si possible, jusqu'après une nouvelle réduction du taux officiel.

Le marché monétaire n'a pas eu à sa disposition toutes les disponibilités dont il aurait eu besoin, l'argent étant rare, surtout à la suite d'importants remboursements effectués par le Gouvernement à la Banque d'Angleterre.

L'exposé des recettes montre que les avances par Voies et Moyens ont été réduites de plus de 14 millions de livres, dont 12 millions ont été versés à la Banque. Le Bilan de la Banque de jeudi fait prévoir un nouveau fléchissement de ces Avances, car les Fonds d'Etat ont diminué de plus de 9 millions de livres. Les dépôts accusent une baisse de 6 1/2 millions de livres ; la Réserve augmente d'un demi million, et le rapport des réserves aux engagements passe de 14 à 15 3/8 %.

Les demandes en Bons du Trésor sont encore très importantes, les recettes accusent de ce côté une augmentation de 23 millions sur le chiffre total.

La Dette flottante est de 1.310 millions de livres soit une plus-value de 35 millions sur le total enregistré à la fin de l'année financière. Le total de la Dette nationale est de 7.660 millions de livres contre 7.644 millions à la fin mars.

LE MOUVEMENT DU COMMERCE

Les statistiques publiées par le Board of Trade concernant le commerce extérieur du mois d'avril donnent des indications sur la direction du commerce pour les trois premiers mois de l'année, c'est-à-dire sur la destination des exportations et des réexportations et sur l'origine des importations. Le mouvement des échanges depuis la fin 1920 est ainsi clairement expliqué.

Pendant le premier trimestre 1921 le commerce de la Grande-Bretagne avec les pays d'Europe se solde par un excédent d'exportations de 3 1/2 millions de livres. Pour la même période de 1920, cet excédent était de 76 millions. Cette différence est due plutôt à un resserrement des sorties qu'à une augmentation des entrées.

Par exemple, les exportations vers la France passent de 43 millions de livres pendant le premier trimestre de 1920 à 16 1/4 millions en 1921, vers la Belgique de 15 1/4 millions à 5 1/2 millions, vers la Suède de 9 3/4 à 2 3/4 millions et vers le Danemark de 9 3/4 à 2 3/4 millions. Le commerce avec les Etats-Unis accuse un excédent d'importations de 67 1/4 millions de livres pour le trimestre, contre 142 millions de janvier à mars 1920 et 24 1/2 millions en 1914. Les entrées des Etats-Unis passent de 188 millions de livres dans le premier trimestre 1920, chiffre le plus haut enregistré au commencement d'une année, à 84 3/4 millions. Les exportations vers les Etats-Unis décroissent aussi de 21 1/2 millions de livres et les réexportations de 25 à 6 millions de livres.

Pour les autres pays étrangers, les importations diminuent et les exportations augmentent. Par exemple, avec l'Argentine les sorties passent de 8 millions à 10 1/4 millions, tandis que les marchandises provenant de cette République tombent de 28 1/2 à 20 millions de livres. Avec la Chine les entrées sont de 4 1/2 millions contre 8 millions et les sorties s'élèvent de 6 1/2 à 9 1/2 millions. Enfin avec les Colonies Britanniques l'excédent d'importations de 71 millions de livres est remplacé par une balance favorable de 7 1/4 millions de livres.

Brésil

LES TRIBUNAUX BRÉSILIENS ET LES CAPITALISTES ÉTRANGERS

L'exposé présenté aux titulaires des actions de la City of Santos Improvements Company jette quelque lumière sur les affaires du Brésil.

Par les deux derniers compte-rendus, les actionnaires avaient été avisés de l'acquisition éventuelle par le Gouvernement de l'Etat de São-Paulo des

entreprises d'eau. Ils savaient également que les négociations engagées sur le montant payable à la Compagnie en dédommagement avaient été rompues, et que l'affaire avait été portée devant des arbitres. Ceux-ci prononcèrent un jugement obligeant le Gouvernement de l'Etat de São-Paulo à payer 493.049 livres en or, non compris les fonds de réserve et les dépenses de capital depuis le 30 novembre 1919.

Cette somme était payable le 17 avril 1920, et à cette date le Gouvernement remit au « Public Trustee » au Brésil des effets sur Londres du même montant. Mais la Compagnie réclama en prétendant que ce dépôt n'était pas un paiement comptant de la somme en or exigée suivant la sentence rendue par la Commission arbitrale. Au mois d'avril dernier les tribunaux ont donné raison entière à la compagnie, et les effets ont été retirés par le Gouvernement de l'Etat de São-Paulo. Le Gouvernement ne pourra prendre possession des entreprises d'eau qu'après paiement en or ou en monnaie brésilienne équivalant à la somme fixée. La Compagnie en conserve donc la propriété. Toutefois les directeurs espèrent qu'un arrangement sera conclu avec le Gouvernement avant la fin de l'année.

L'impartialité des Tribunaux Brésiliens dans cette affaire doit dans une certaine mesure rassurer les porteurs d'actions de ce pays.

États-Unis

LES BANQUES FÉDÉRALES

DE RÉSERVE

L'amélioration de la situation bancaire aux Etats-Unis se reflète dans les réductions récentes des taux d'escompte de plusieurs banques fédérales. La signification de ces réductions est, suivant l'expression du Gouverneur Harding, du Fédéral Reserve Board, que « les circonstances justifiant un taux de 7 % n'existent plus », et que la situation des Banques, en général, s'est assez fortifiée pour rendre possible une baisse de ce taux.

Le 4 mai, le total des réserves or des 12 banques Fédérales de Réserve s'élève à 2.343.358.000 dollars soit environ une plus-value de 401.700.000 dollars sur le chiffre correspondant du 7 mai 1920. Ces réserves pour l'ensemble de ce système bancaire sont actuellement supérieures de 284.000.000 dollars au total enregistré à la fin de l'année 1920. Le total du portefeuille (garanti par des obligations du Gouvernement des Etats-Unis) se chiffre par 892.366.000 dollars en diminution de 551.809.000 dollars sur la période correspondante de 1920. Les dépôts sont de 1.728.941.000 dollars soit un fléchissement de 206.395.000 dollars par rapport à l'année dernière.

Les billets des Banques fédérales en circulation s'élèvent à l'heure actuelle à 2.828.586.000 dollars, accusant une baisse de 263.758.000 dollars sur le chiffre de 1920 et de 576.345.000 dollars sur le total maximum atteint au mois de décembre dernier.

Le rapport de la réserve aux engagements pour l'ensemble du système fédéral est maintenant de 55,3 %, contre 42,7 % pendant la semaine correspondante de 1920. Cette amélioration a pour cause principale l'afflux de l'or aux Etats-Unis durant ces derniers mois.

L'accumulation énorme de ce métal a augmenté de plus de 60.000.000 de dollars grâce aux importations effectuées au cours du mois d'avril ; depuis le commencement de l'année le montant de l'or détenu aux Etats-Unis s'est accru de plus de 200.000.000 de dollars. Toutefois cet afflux de métal précieux n'a causé jusqu'ici que peu de changement dans les milieux bancaires, car, comme nous l'avons indiqué, la plus grande partie est allée grossir les réserves des Banques Fédérales, et n'a pas encore été utilisée pour développer le crédit.

Il est probable que les importations d'or vont continuer jusqu'à ce que les crédits américains soient largement ouverts à l'étranger, ou à moins que les exportations diminuent sensiblement.

Les Banquiers sont très optimistes ; on dit, dans les milieux les mieux informés, que tout danger de crise financière est écarté ; les banques devraient maintenant aider et stimuler le commerce en étendant leur crédit.

Allemagne

COMMENT L'ALLEMAGNE PEUT FAIRE FACE A SES ENGAGEMENTS

Le Dr Wirth vient d'établir un nouveau programme économique, permettant de remplir les conditions de l'ultimatum. Du reste, même sans les réparations, un nouveau programme financier était nécessaire par suite du déplacement de la richesse causée par l'extension de l'inflation provoquée par la réforme Erzberger.

Si l'on n'arrive pas à équilibrer le budget, le paiement des réparations ne peut être effectué

d'une façon suivie. Il est probable que l'Allemagne n'aura pas, avant un certain temps, d'excédent d'exportations ; il faudra donc que les nouvelles recettes à percevoir soient égales au déficit actuel, augmenté des 2 milliards de marks-or dus pour les réparations, et d'une somme inconnue représentant la taxe sur le total des exportations.

En supposant que seule la taxe de 26 % soit appliquée et que les exportations atteignent le chiffre de 6 milliards de marks-or l'année prochaine, le paiement des réparations nécessitera plus de 3 1/2 milliards de marks-or. Ce total sera de 52.500.000.000 de marks, en tenant compte d'une dépréciation de 15 % du mark papier, s'il est rassemblé à l'heure présente au moyen d'expatriations de toutes sortes avec des compensations accordées aux expropriés.

Le déficit de l'Etat pour 1921 est estimé à 33.110.636.190 marks ; mais ce chiffre relativement faible n'est atteint qu'en reculant le terme de lourds engagements qui ne sont pas encore approuvés.

Ainsi le Gouvernement devra se procurer des revenus dépassant largement 100 milliards.

Le *Berliner Tageblatt* estime que le revenu par tête d'habitant aux prix actuels, et suivant les salaires payés à l'heure présente, est de 4.450 marks, et la charge par tête imposée par les réparations à 58,3 marks or ou 816 marks papier. Cette charge ne semble pas insurmontable si la production revient normale, et si la fortune acquise, déjà fortement atteinte, ne subit pas une nouvelle réduction. Mais les paiements deviendront impossibles à établir d'une façon permanente si les premiers débours sont effectués uniquement aux dépens du capital.

Le Gouvernement vient de publier la liste de 179 valeurs russes, autrichiennes, hongroises, turques, alsaciennes et lorraines, polonaises et de Dantzig qui vont être confisquées suivant l'article 260 du traité de paix.

On se plaint que suivant les conditions de l'Ultimatum les obligations à émettre soient exemptes d'impôts, même celles qui seront placées en Allemagne. Ce fait amènera une réduction dans la rentabilité des impôts, et il est probable que les valeurs allemandes passées en contrebande à l'étranger seraient échangées contre des obligations, qui seraient ramenées en Allemagne, sans que le titulaire ait à payer d'impôt.

Japon

LA SITUATION DU MARCHÉ

Suivant les dernières nouvelles reçues de Tokio l'argent est abondant sur le marché monétaire ; ce n'est pas encore la période d'achat des cocons, et les disponibilités sont importantes. Les taux de l'argent ont rétrogradé, les principales banques ont réduit leur cours d'escompte. Le 16 courant 750.000.000 de yens de Bons du Trésor à 5 %, garantis par la Banque du Japon, ont été offerts au public. Cette émission a été absorbée en un jour.

La tendance du marché des valeurs est ferme ; les fonds d'Etat sont surtout recherchés. La circulation fiduciaire s'élève à 992.000.000 de yens, et les avances de la Banque du Japon à 73.000.000 de yens. Le taux de l'argent à vue est de 2 %, et celui de l'escompte de 6 %. Les importations japonaises au mois d'avril ont atteint le chiffre de 130.000.000 de yens et les exportations 115.000.000 de yens.

Le marché de la soie est calme, celui des cotons reste inchangé.

LE MARCHÉ DE LONDRES

Malgré le petit nombre d'affaires traitées au Stock Exchange cette semaine, on signale des achats assez importants de fonds d'Etat anglais, en conséquence ceux-ci progressent légèrement. D'un autre côté, les valeurs spéculatives sont peu recherchées, et les cours fléchissent un peu.

Les fonds étrangers sont calmes par suite d'une baisse des changes, y compris la livre sterling à New-York, mais ce mouvement a favorablement influencé certains titres japonais.

Après la hausse rapide du 3 % Allemand celui-ci a fléchi légèrement ; il était coté lundi à 7 1/4.

Le comportement des valeurs ferroviaires est calme ; celui des industrielles reste inchangé. Parmi les valeurs maritimes les Royal Mails ont un peu rétrogradé à la suite de la publication du compte-rendu annuel portant une légère diminution des bénéfices et une réduction du dividende de 8 à 7,0 %.

Les pétrolières sont en général calmes ; la Shells progresse à la nouvelle que cette compagnie est autorisée à exploiter des puits à Bakou à condition que le 1/4 de la production soit réservée au Gouvernement Russe. Les caoutchoucs bruts passent à 9 1/2 shelling par livre ; mais les actions s'allourdissent.

Sur le marché minier on remarque une certaine activité sur les valeurs Sibériennes.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

AVIS FINANCIER

BONS DU TRÉSOR 6%
A DEUX ANS

Le succès des émissions de *Bons de la Défense Nationale* n'a cessé de s'affirmer. Le taux d'intérêt a été fixé, on le sait, à 3,60 % pour les Bons à un mois, à 4 % pour les Bons à trois mois, à 4,50 % pour les Bons à six mois et à 5 % pour les Bons à un an : il est d'autant plus élevé que la date d'échéance est plus éloignée. N'était-il point, dès lors, légitime de l'augmenter en faveur d'une nouvelle série de valeurs du Trésor remboursable dans le délai de deux ans.

Le Ministre des Finances l'a très justement pensé. Le décret qui annonce l'émission de nouveaux *Bons du Trésor à deux ans*, attribue aux souscripteurs des intérêts de 6 % payés d'avance et par semestre. Cette émission s'ouvrira le lundi 23 mai dans toutes les caisses publiques, dans toutes les succursales de la Banque de France et des établissements de crédit, les charges d'Agents de Change, etc.

Elle aura lieu dans les mêmes conditions que celles des *Bons de la Défense Nationale* devenus l'un des modes de placement les plus appréciés de l'épargne française.

Les Bons du Trésor à deux ans sont émis au pair et portent jouissance du 8 juin 1921. Ils ne comportent que des coupures de 500 francs productives de 30 francs d'intérêts annuels, exempts d'impôts, soit de 15 francs par semestre.

Ces intérêts de 6 % étant payés d'avance, les souscripteurs n'auront à verser (en espèces, en billets de la Banque de France, ou en mandats de virement) que 485 francs par titre de 500 francs. Les autres coupons de 15 francs par titre leur seront payés les 8 décembre 1921, 8 juin et 8 décembre 1922 ; le capital de 500 francs leur sera intégralement remboursé à la date d'échéance du 8 juin 1923.

Les Bons du Trésor à deux ans, seront, comme les *Bons de la Défense Nationale*, délivrés au porteur ou à ordre. Pour se garantir contre les risques de perte ou de vol, les titulaires pourront, également, les barrer ou les domicilier.

Parmi les nouveaux avantages accordés aux Bons à deux ans, signalons qu'ils pourront être échangés contre les titres des Emprunts de l'Etat, au prix d'émission augmenté d'une prime spéciale et dont le montant ne pourra être inférieur à 0,25 %.

Bien que cette émission, dont l'ouverture aura lieu le lundi 23 mai, doive prendre fin au plus tard le *samedi 25 juin*, le Ministre des Finances s'est réservé la faculté de la déclarer close avant cette date par un arrêté inséré au *Journal officiel*. C'est assez dire qu'il faut se hâter de souscrire à la nouvelle série de *Bons du Trésor 6 % à deux ans*.

ÉCHOS

Les routes de Bourgogne.

La Chambre de Commerce de Dijon qui a suivi avec la plus grande attention la réfection des routes de Côte-d'Or si durement éprouvées pendant la guerre a pu se rendre compte des excellents résultats obtenus. Dès maintenant, celles-ci font oublier l'impression défavorable qu'elles ont pu causer, et si les touristes ont pu adopter momentanément des itinéraires évitant la Côte-d'Or, il est certain qu'ils peuvent, à l'heure actuelle, reprendre à leur grande satisfaction les belles routes qui leur permettront de traverser, comme par le passé, les sites agréables qui conduisent aux villes renommées pour leurs merveilles artistiques et gastronomiques que sont Dijon, Beaune et les autres. Ceci connu, nul doute que Dijon redéviendra la porte triomphale d'accès au Jura et la Suisse, la Savoie, le Dauphiné, Lyon et le Midi, et les touristes seront heureux d'apprendre qu'ils peuvent sans crainte revenir à leurs itinéraires d'antan par la Bourgogne plantureuse et sa capitale accueillante.

Exposition.

M. le Président de la Société Nationale d'Horticulture de France nous informe que conformément aux traditions de la Société, une Section des Beaux-Arts (peinture, aquarelle, sculpture de la fleur) faisant partie de la Société sera réunie à l'Exposition qui se tiendra au Jardin d'Acclimatation, du 20 au 27 mai prochain.

Le Livre des Livres.

Nous sommes heureux de signaler à ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas, cette anthologie critique mensuelle des nouveaux ouvrages littéraires, dont chaque numéro, qui contient la critique, l'analyse et des extraits (texte et illustrations) des volumes récemment parus, permet : 1^o d'être rapidement et bien au courant des dernières productions ; 2^o de faire son choix en connaissance de cause.

Une telle revue est particulièrement utile à notre époque où les livres coûtent si cher !

Abonnements : France, un an, 14 fr. ; six mois, 7 fr. 50 ; trois mois, 4 fr. — Etranger, un an, 16 fr. ; six mois, 8 fr. 50 ; trois mois, 4 fr. 50. — Le numéro : France, 1 fr. 50 ; Etranger, 1 fr. 70.

Une augmentation de prix est à craindre.

Il reste quelques rares collections des 12 premiers numéros parus, qui sont expédiés en France, contre 14 fr. et à l'étranger contre 16 francs.

Le Livre des Livres procure rapidement tous ouvrages et se charge de l'édition et du lancement des volumes, plaquettes et revues.

Adresser la correspondance au directeur : M. Gaston Moussé, 3, rue du Marché-des-Patriarches, Paris (V^e).

Beaux-Arts.

MM. Bing et Gröndahl de Copenhague vous prient de vouloir bien assister à l'inauguration officielle de l'Exposition de leurs œuvres qui aura lieu, chez Geo Rouard, 34, avenue de l'Opéra, le lundi 30 mai 1921, sous la présidence de son Excellence M. H. A. Bernhoff, ministre de Danemark, à Paris. Exposition du 30 mai au 4 juin.

Adoption du village d'Epehy (Somme) par le VI^e arrondissement de Paris.

Aujourd'hui dimanche 22 mai, M. Simon-Juquin, maire du VI^e arrondissement et ses adjoints, MM. Maire-Améro, Bulloz et Pavay, accompagnés de 30 enfants des écoles sont allés remettre à Epehy (Somme) les 65.000 francs souscrits par les habitants de cet arrondissement pour la reconstruction de ce village, qu'ils ont adopté.

Après avoir fait visiter aux enfants des écoles sous la conduite du capitaine Tourny qui a fait une conférence sur chacun d'eux, les principaux champs de bataille de la Somme, le cortège est arrivé en auto-cars à Epehy où l'attendaient le Préfet M. Morain, M. Trocmé, maire et conseiller général, et les conseillers municipaux.

A l'issu du déjeuner offert par la Municipalité d'Epehy, M. Simon-Juquin, après une courte allocution, a remis à M. Trocmé le montant de la souscription ainsi qu'un livre d'or contenant les noms des souscripteurs.

M. Simon-Juquin et ses collègues sont allés ensuite déposer une palme de bronze et des fleurs sur les tombes des soldats morts pour la Patrie.

Parfums et... fumée.

L'odeur du tabac et de la fumée incommode beaucoup de personnes ; cependant plus que jamais on fume et aucune femme ne voudrait interdire chez elle ce plaisir. Bichara, le parfumeur Syrien bien connu est venu une fois encore à notre secours et ses essences pour cigarettes, ambre, chypre, nirvana, arrangement tout concilient tout. En se consumant, le parfum se dégage, annihile la fumée, et parfume exquisement l'atmosphère. Bichara, parfumeur Syrien, 10, chaussée d'Antin, Paris.

Les Secrets de beauté des jolies Parisiennes.

Pour avoir toujours le teint frais, la peau dnevete et le visage jeune elles emploient l'impalpable *Duvet de Ninon*, seule poudre qu'emploia la toujours belle Ninon de Lenclos, trésor de beauté qu'a conservé la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre Paris, et pour avoir toujours les mains blanches, et fines, elles se servent du *Savon des Prelats* et de la *Pâte des Prelats* qui font de vraies mains de duchesse. Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.

REBUS

Explication du rébus n° 3308.

Bonne nouvelle ! Ce mois de mai verra diminuer le prix du pain.

Bonne — nouv — aile sème — oie — deux mai — verrat — di mi — nu er — LE pris — du — pain.



Solutions justes du rébus du n° 3307.

Les intimes du Café de la Poste, Châteaurenard ; Nana l'infidèle ; Tapanet, Café de Valence, Valence ; Les sans-souci, Café Henri-IV, Châteaurenard, Provence ; L'Edipe du grand Café Glacier ; Maréngo, Algérie ; Fabre ; Les joueurs d'écarté, Hôtel Schwartz, Hayange ; N. R. et E. L. avec les bouffeurs d'escargots, à l'Hôtel de Metz, à Sierck ; La table des Frétados du Café Lyon, à Salon ; Hôtel, Café du Commerce, Thuir (Pyrénées-Orientales) ; Les habitués du Café du Jardin, Saint-Afrique ; Café National, Saint-Maximin (Var) ; Grand Café du Nord ; Takina, Café de l'Univers, Istres (B.-du-R.) ; Académie des Pieds pitous, Café Alard, Esperaza (Aude) ; Deux abrutis du Café Pontau, Narbonne ; Le Carat et Yéou, Alzonne (Aude) ; Georges Ruffieux (10 ans), Café du Nègre, à Lyon ; Ma Tante, Café Soufflet ; Les pansans de l'Hôtel de la Poste, à Saint-Cyprien ; Polon et Polet, les neurasthéniques de Royal Fribourg,

Suisse ; Les énervés du Café de la Barre, Nevers ; Combinaison et Bellugne ; Mlle Eugénie Bicon, Lyon ; Euréka, Hôtel Terminus, Decazeville ; La quadrette spéciale du Café de l'Europe, Vichy ; A. B., Café de la Poste, Lourdes ; Caussat, Lézignan (Aude) ; Les Tétus du Café Paul, Narbonne ; Les Bolchoactionnaires, Maison Pinel, Paris ; Marcel Godez, Café Univers Tours ; Le bureau du Sous-Chef de gare principal, Béziers ; Les perlus du Café Massios, Montréal (Aude) ; Lili, Café Moderne, Solliès-Ponts (Var) ; Les adorateurs de Paulette, Café de l'Alcazar, Cuxac d'Aude ; Les fanatiques de la Raphaëlle ; Les chercheurs du Café des Arts, Tarascon ; l'assagi d'un moment, Rouvier (Aude) ; L. Savy, à Marseille ; Jojo et Nelly, Frontignan ; Groupe des imbeciles, Labruguière (Tarn) ; Marcel R., grand Café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; Louis et Lucien, les Gépides du bar Provençal, Marseille ; M. Vergon, sous-lieutenant de louvetière, à Saint-Jean-de-Luz ; Un amateur du tarot, Grand Café de l'Univers, Lunel ; L'Edipe du grand balcon au Mans ; Deux sujets du Café du Commerce, Miramas ; Jo et son as de la taverne, Thionville (Moselle) ; Les mandarins du Café de Paris, Cherbourg ; Les Gépides du Café Central, Perpignan ; Les amis de la Raphaëlle Bonal ; Laure AN ; Les rébus de la barre du grand Comptoir du Théâtre, Limoux ; Bar Fondade, Bordeaux ; Marie Tixier et le chasseur, Café de Paris, Ambert ; Le fauché du Café du Commerce, Bordeaux ; Le devin d'Agonges ; Mon oncle du Soufflet ; Les rétamés du Café du Centre, Lure.

Solutions justes des rébus du n° 3308.

L'anti diable, à Châteaurenard ; Ernest le préféré, à Clamart ; Académie des pieds pitous, Café Allard, Esperaza (Aude) ; Bluteur, Hôtel Terminus, Decazeville ; Les habitués du Café du jardin, Saint-Afrique ; Ecila, avenue Montaigne ; Les rétamés du Café du Centre, Lure ; Café du quartier latin, Lyon ; Les intimes du Café de la Poste, Châteaurenard ; Jojo l'imbecile ; Mon oncle du Soufflet ; Marins, Café du Progrès, Istres ; Raymond et Léon, Café du Midi ; Tourves, Var ; Louis et Lucien, les Gépides du bar Provençal ; Café Prades, le Havre ; Les croquemorts du Café Central, Barbézieux ; Marcel R., Grand Café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; Les énervés du Café de la Barre, à Nevers ; Escamillo, grand Café Glacier, Valence ; G. de Vinay et Delphine Chagnard, Marseille ; La pompette, Café Poux, Auveillan (Aude) ; Deux sujets du Café du Commerce, à Miramas, Bouches-du-Rhône ; La Joconde et son sourire, de la brasserie Zimmer ; Jacquot et Lily, Café Royal, Lyon ; Les Macab-Bono-Beze et Cie, de Limoux ; L'Edipe du Mans, à Vauguérin ; D. L. P., Alzonne (Aude) ; Tapanet, Café de Valence, Valence ; Seurette et ses récalcitrants du Café de la Poste, Bagnols (Gard) ; Les habitués du Café-Bar, Vidauban (Var) ; Café et Hôtel du Commerce, Thuir (Pyrénées-Orientales) ; Alberty, Café du Progrès, à Revel (Haute-Garonne) ; Les trucqueurs du Café Lorties (Auch) ; Laur-Et, grand Café, Condor ; Coussières et Dufour, Café Pujol, Toulouse ; Les opérateurs du Café du Cours et de la Poste, Nîmes ; Groupe des imbeciles, Labruguière (Tarn) ; L. Savy, à Marseille ; Laure AN ; Dabiron, Saint-Jean-de-Luz ; L'affable diseur d'inutiles paroles, Café de la Bourse, Auxonne ; Les Mandarins du Café de Paris, Cherbourg ; Les chercheurs du Café des Arts, Tarascon.

Explication du rébus n° 3307.

La plus belle figure des temps modernes, Napoléon, disparut il y a cent ans.

la — plus — belle — figure — hure — dés — temps — modes — R — ne — nappe — O — laid ON — dix parts — U — I lit, as entend.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

S'adresser à l'Office Spécial de Publicité pour MM. les Officiers Ministériels, 23, Boulevard des Italiens, Paris.

OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT
DU XVIII^e SIÈCLE

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS

F. Boucher, J.-L. de Marne, Drooschloot, F. Eisen, J.-B. Greuze, J.-B. Hoïn, Lagrénée, N. Lancret, Th. Lawrence, J.-B. Pater, J.-F. Schall, etc.

Euvre importante de François Boucher.

Porcelaines — Bronzes — Sièges — Meubles du XVIII^e siècle
TAPISSERIES ANCIENNES — ETOFFES — TAPIS

Le tout appartenant à Monsieur X.

VENTE GALERIE GEORGES PETIT, 8, r. de Sézé, le 4 juin, Expos. les 2 et 3 juin.

Com. Pris. M^e F. LAIR-DUBREUIL, 6, r. Favart. M^e HENRI BAUDOUIN, 10, r. Grange-Batelière.

Experts } M. Jules Féral, M. Marius Paulme, M. G. B. Lasquin, 10, rue Chauchat.

11, rue Grange-Batelière.

4 MAISONS A PARIS, ADJ. 14 JUIN 1921 CONFL MODERNE. Cee rev. br. M. à p.

R. BOISSIERE, N° 77, 403 m. 66.345 fr. 700.000 fr.

R. BOISSIERE, N° 78, 331 m. 59.740 fr. 600.000 fr.

R. CARDINET, 40 BIS (pr. av. de Villiers), 533 m. 82.247 fr. 850.000 fr.

R. CARDINET, 42 (pr. av. de Villiers), 402 m. 53.851 fr. 550.000 fr. Sadr. M^e DUFOUR, notaire, 15, boulevard Poissonnière.

Vente au Palais Paris le 22 juin 1921 à 2 heures.

NUE PROPRIÉTÉ d'un hôtel ue PRONY

42 bis. Cont. 323 m². 45. M. à p. : 210.000 fr. Sadr. M^e Beauge, avoué, Grange, notaire, Paris.

Adj. 1 enh. Mairie Clichy, 11 juin, 2 h. M^e Gauwain, not.

7 MAISONS, PROPRIÉTÉS ET TERRAIN

CLICHY. Proprié r. Klock, 22.... M. à p. : 35.000 fr.

CLICHY. Maison, r. de Neuilly, 63 » 40.000 fr.

CLICHY. Pavillon, bd National, 169 » 40.000 fr.

BOIS-COLOMBES. Proprié av. d'Argenteuil, 353 » 30.000 fr.

BOIS-COLOMBES. Maison, r. Armand-Lépine, 12 » 20.000 fr.

GENNEVILLIERS. 2 Maisons, r. du Square, 22, 24 » 18.000 fr.

GENNEVILLIERS. Maison, r. Royer-Dézert, 8 » 4.000 fr.

COURBEVOIE. Terrain, av. Défense de Paris » 20.000 fr.

Consig. M^e GAUWAIN, not. Clichy, 101, bd National.

Vente au Palais Paris le 4 juin 1921 à 2 heures :

1^o Immeuble 44, RUE DELANCRY et 3, rue

à Paris (10^e) 2^o Imme

Construction Française
LABOR



La machine LABOR type Trophée de France est la monture des jeunes gens parce qu'elle est

Robuste

Léger

Rigide

Elle a permis à Deman qui seul montait une Labor de gagner brillamment Bordeaux - Paris, en 1914

LABOR 4bis, Boulevard Bourdon (Neuilly-sur-Seine)

Agents partout

ÉTATB. PUBLICITO, GARCHES (S. & O.)

FOIRE DE BORDEAUX

Du 15 au 30 Juin

OUVERTE AUX

PRODUCTEURS INDUSTRIELS COMMERCANTS ACHETEURS

Administration: HOTEL-DE-VILLE — BORDEAUX
Agence à Paris:
CHAUMAIS, 87, Avenue Félix-Faure. — PARIS XV.

Indispensables aux Automobiles



P. SAVOYE, fabr. 8, Av. Gr^e d'Armée, PARIS

POUR AVOIR de PELLÉS et BONNES DENTS SERVEZ-VOUS TOUS LES JOURS DU

SAVON DENTIFRICE VIGIER

Le Meilleur Antiseptique, Pharmacie, 12, B^e Bonne-Nouvelle, Paris.



Madame !...

*Si vous souffrez de l'estomac ou de l'abdomen
Ou si vous "commencez à grossir", portez
LA NOUVELLE*

Ceinture = Maillot

Docteur CLARANS

Tissée sur Mesure

la seule pratique, la seule efficace dans tous les cas de ptose, rein mobile, affections stomaques et utérines, obésité, etc. Souple, légère, ajourée, sans baleines, pattes ni boucles, et ne forme à aucune épaisseur, même sous le corset, la Ceinture-Maillot du Docteur CLARANS se moule sur le corps sans se déplacer et sans occasionner la moindre gêne.

Elle est particulièrement recommandée aux Dames ne pouvant supporter le corset.

Lire l'intéressante PLAQUETTE ILLUSTRÉE sur les CEINTURES et CORSELETS-MAILLOTS du Docteur CLARANS ainsi que le nouveau Catalogue de SOUTIENS-GORGES, dernières créations, envoyés gratuitement sur demande par

M. C.-A. CLAVERIE
Spécialiste breveté

234, Faubg-St-Martin, PARIS
(à de la rue Lafayette) (Métro: LOUIS-BLANC)
onseil et Renseignements franco par correspondance
à tous les jours de 9 heures à 7 heures

DAMES SPECIALISTES (Interprètes en toutes langues)
Téléphones : NORD 03-71 et 81-84



BIJOUX FIX
OR DOUBLE INALTERABLE

Exigez
de votre
BIJOUTIER
la marque

FIX
en 3 lettres



EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES
MAISONS de fournitures photographiques
Exiger la marque.

LE GLYPHOSCOPE RICHARD

10, RUE HALÉVY
(OPERA)

Demander notice
25, rue Mélingue
PARIS

L'ALCOOL de MENTHE
DE
RICQLÈS
est le produit hygiénique
indispensable.



PRENEZ GARDE, Madame

vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez donc tous les jours deux dragées de Thyroïdine BOUTY et votre taille restera ou reviendra svelte. — Le flacon de 50 dragées est expédié par le LABORATOIRE, 3, Rue de Dunkerque (Paris 1^e) mandat-poste de 10 francs (francs) TRAITEMENT INCONNU ET ABSOLUMENT CERTAIN en ayant soin de bien spécifier : Thyroïdine BOUTY.

FLORÉINE
CRÈME DE BEAUTÉ
RENDE LA PEAU DOUCE
FRAICHE PARFUMÉE

BUSTE
raffermis ou développés
par l'EUTHÉLINE, le seul produit
approuvé par le Corps médical parce
que le seul nouveau, scientifique,
efficace et inoffensif. (Communiqué à l'Acad.
des Sciences. — Nomb. attestat. médical).
Envoy gratuit de la brochure détaillée du Dr JEAN.
Lab. EUTHÉLINE, 2, Pl. Théâtre-Français, Paris.

DEMANDEZ UN

DUBONNET

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

l'Heure Exacte
est donnée par les Chronomètres
"CHRONO-COQ"
Chronomètres **"NATIONALE"**
Chronomètres **"MAXIMA"**
en Acier, Métal, Argent et Or
MONTRES réglées aux TEMPERATURES
d'une solidité et d'une régularité parfaites
Médaille d'Or, Concours Ondes de l'Observatoire de Besançon
FABRIQUÉES PAR LE
G^e COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE
19, Rue de Belfort. (Anc^e M^e E DUPAS)
H. MICHAUD, Gendre et Successeur
Directeur, BESANÇON (Drome)
ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRE CONTRE 0.25 €

**EAU
DE L'ÉCHELLE**
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS
SANG, HÉMORRHAGES INTESTINAUX
DYSENTERIES etc. Flacon 0.50 Francs
PARIS - PH^e SEGUIN - 163 R. SAINT-HONORÉ

LE SAVON BERTIN



VAUT DE L'OR

Automobilistes !! Les GAINES de RESSORTS
DUCO (brevetées) constituent une protection contre la poussière, la boue et l'eau. Elles permettent aux ressorts de fonctionner dans un bain de graisse sous pression et leur rendent de façon permanente leur flexibilité initiale. Brochure franco aux fabricants :
BROWN BROTHERS, Ltd., 31, Rue de la Folie-Méricourt, Paris.

LA REVUE COMIQUE PAR GEORGES PAVIS



Les perles japonaises.
— On ne lui parle plus à Huîtrerville depuis qu'elle fabrique des fausses perles !



— Ce Lloyd George, il tourne à tous les vents !
— Il faut dire aussi qu'il en souffle pas mal en ce moment-ci, outre Manche !



Musique moderne.
— Il a des dispositions pour la musique votre gamin, vous pourrez le présenter au syncopated orchestra !



Joueurs enragés.
— Voyons Messieurs, un peu moins de bruit il y a un mort dans la maison.
— Bravo ! on va pouvoir faire un bridge !

Peinture Murale des Intérieurs

MATOLIN

DONNE
L'ASPECT CHAUD,
VELOUTÉ ET FAIT
BIEN RESSORTIR
MEUBLES ET
TABLEAUX

72 Nuances

Demandez
envoyez gratis Notice
"COMMENT DÉCORER
SON INTÉRIEUR"

DEPÔT PARIS MATOLIN
72, Rue Taitbout
PARIS

POUR LE SPORT

Chemise tissu radia spéciale pour le sport, grand col transformable. 35 Frs
La même pour enfant. 30 —

Pantalon modèle anglais avec pattes de serrage sur les hanches, bas relevé en toile nationale. 42.50 En gabardine. 65 —
En belle flanelle de laine. 100 —

Blazer veston, flanelle rayée, toutes nuances, pour hommes et pour dames. 135 —
Le même, pour enfants de 6 à 12 ans, de 60 à 90 —

Espadrilles de sports modèle basque pour hommes 11.50 et dames. 10 —

TOUT POUR TOUS SPORTS

Catalogue illustré n° 27 sur demande

TUNMER

PARIS, 1, Place St-Augustin. — BORDEAUX, 96, rue Ste-Catherine



ANTICOR-BRELAND

Enlève Cors, Durillons, Oeils-de-Perdrix, Verrues, Callosités
2 fr. Pharm^{ies}. 2,25 f^e poste
BRELAND, Pharm., 31, rue Antoinette, Lyon

MALADIES INTIMES
COMPRIMÉS DE GIBERT

10 ans de succès ininterrompu
La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)
Envoyez franco contre espèces ou mandat adressés à la
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Anbagne — MARSEILLE
Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle.
Dépôts à Paris: Phie Centrale Turbigo, 57, rue de Turbigo et Phie Planche, 2, rue de l'Arrivée.

FORCES INCONNUES
Avec la RAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris. son livre N° 11. GRATIS

ECZÉMA Feux, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Acné, Herpes, Pellicules, Plaies, Piqûres. Guérison surprise par découverte scientifique du BAUME-CRÈME-BRELAND 4 fr. Pharm^{ies}, 4.50 f^e poste. BRELAND, Pharmacien, R. Antoinette, LYON

CHOCOLAT Le meilleur **LOMBART**

AMBRE DE NUBIE

AMBRE
DE
NUBIE

RAMSÈS
21, Rue Royale - PARIS.

EN VENTE PARTOUT

